

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Livret pédagogique

<http://crdp.ac-besancon.fr/france-en-guerre>
<http://www.hachette-education.com>

ISBN 2-84093-151.6
ISSN 1764-495

« HISTOIRE EN MÉMOIRE 1939-1945 »

Nouveauté éditoriale du Scérén (Services, culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale) pilotée par le Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne, la collection nationale « Histoire en mémoire 1939-1945 » est destinée d'abord aux enseignants et aux élèves à la recherche de supports variés pour les aider à mieux intégrer la dimension mémorielle de l'enseignement de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale qui a été introduite dans les programmes scolaires.

Elle se propose de développer l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes au collège et au lycée en les amenant, par l'analyse réfléchie des événements passés, à mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent pour y trouver leur place.

Elle s'adresse aussi au grand public dont l'intérêt pour cette période encore controversée de notre histoire ne faiblit pas.

Les premières productions montrent le rôle des acteurs-témoins dans la transmission de la mémoire meurtrie qu'est la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, l'importance des lieux de mémoire et, s'agissant plus particulièrement de la déportation et du génocide, la difficulté d'exprimer l'indicible.

Elles posent le problème de la pérennité des mémoires multiples transmises depuis 1945, au moment où les acteurs et les témoins disparaissent les uns après les autres, dans un monde toujours exposé aux menaces du totalitarisme, du racisme et de l'antisémitisme.

Elles énoncent les exigences en classe du travail d'analyse critique des témoignages oraux, des archives écrites, des documents iconographiques (affiches, tracts, photographies) et des archives sonores et cinématographiques, travail qui doit toujours s'appuyer sur les acquis sans cesse renouvelés de la recherche et sur les travaux des historiens.

Elles révèlent la spécificité du rôle respectif des enseignants, des acteurs et des témoins et, en même temps, la complémentarité de l'enseignement de la mémoire et de l'histoire qui s'enrichissent ainsi mutuellement.

Les acteurs et les victimes témoignent, éclairent la période de la deuxième guerre mondiale ; l'historien et l'enseignant l'expliquent.

Enfin, elles donnent tout son sens au devoir de mémoire et de vigilance, lorsque ce devoir de mémoire n'est pas séparé de l'histoire, appuyé sur de solides connaissances, qui s'impose aux enseignants et aux élèves dans leur formation citoyenne.

Jean-Pierre HUSSON,
Directeur de la collection « Histoire en mémoire 1939-1945 »
CRDP de Champagne-Ardenne

PRÉFACE

Proposer un coffret pédagogique sur *la France et les Français pendant la Seconde Guerre mondiale* constitue une production d'histoire riche de signification et représente un enjeu de mémoire collective l'année du sixantième anniversaire de la libération de la France.

Sous la direction de l'association des amis du musée de la résistance et de la déportation de Besançon, une équipe de professeurs s'est réunie pour proposer deux DVD-vidéo, avec plus de six heures de films, dont certains sont inédits, regroupés en dix-sept séquences thématiques, une base de ressources comprenant mille documents d'archives variés et un livret pédagogique développant en séquences des fiches d'exploitation adaptées à plusieurs niveaux de classes.

Les thèmes abordés sont en relation avec les programmes officiels et les documents d'accompagnement des collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels. Ils peuvent faire l'objet d'une utilisation directe en cours d'histoire ou alimenter la réflexion des élèves dans le cadre des nouvelles formes d'enseignement que sont les itinéraires de découverte, les travaux personnels encadrés, les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel et l'éducation civique, juridique et sociale.

Ce coffret nous propose donc un excellent moyen d'immersion, de réflexion et de distanciation critique, à travers des documents majeurs, sur la période 1940-1944. Les élèves et les professeurs sauront sans aucun doute tirer tout le bénéfice de cet outil innovant, interactif et d'une grande qualité scientifique.

François BARRIÉ,
inspecteur de l'Éducation nationale, histoire et géographie
Jean-Jacques MISERY, inspecteur d'académie,
inspecteur pédagogique régional, histoire et géographie.

PRÉSENTATION ET ARCHITECTURE GÉNÉRALE DU COFFRET

Ce coffret multimédia contient trois DVD

Les deux premiers DVD sont des DVD-vidéo lisibles sur un lecteur de DVD (d'ordinateur ou de salon). Ils contiennent des *films* et des *ressources* :

- les *films* sont au nombre de dix-sept, d'une durée de onze à douze minutes en moyenne. Ils sont regroupés en six parties (voir le plan général ci-après) et présentent, sous forme d'un montage accompagné d'un commentaire en voix *off*, une synthèse du thème abordé.
- les *ressources* complètent les films. Il s'agit de témoignages, de discours, d'images d'actualités ou de documentaires d'époque, qui permettent d'approfondir une notion ou de l'aborder d'une manière différente.

Le troisième DVD est un DVD-Rom. Il contient un millier de documents portant sur le thème « La France et les Français pendant la Seconde Guerre mondiale ». Il est utilisable uniquement sur un ordinateur.

LE DVD-VIDÉO 1

• FILMS

1^{re} partie – La défaite et l'armistice de 1940

Film 1. La marche à la guerre

Film 2. Une défaite éclair

Film 3. L'armistice, un choix décisif

2^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 4. Un régime nouveau, l'État français

Film 5. La Révolution nationale

Film 6. Le choix de la collaboration

Film 7. Un régime d'exclusion et de persécution

3^e partie – Le régime de Vichy (1942-1944)

Film 8. Vichy, État fantoche

Film 9. Vichy et la solution finale

Film 10. Dérives fascistes

• RESSOURCES

Ressources sonores : discours et messages

1. Appel du maréchal Pétain aux Français - 17 juin 1940

2. Appel du général de Gaulle aux Français - 22 juin 1940

3. Appel du maréchal Pétain aux Français - 25 juin 1940
4. Message du maréchal Pétain aux Français - 30 octobre 1940

Actualités filmées

1. Message du maréchal Pétain aux Français du 17 juin 1941 (actualités du 25 juillet 1941)
2. Création de la Légion des Volontaires Français (actualités du 25 juillet 1941)
3. Exposition *Le Juif et la France* (actualités du 12 septembre 1941)
4. Arrivée du général SS Heydrich à Paris (actualités du 5 mai 1942)
5. Discours de Pierre Laval sur la ligne de démarcation (actualités du 5 mars 1943)
6. Discours de Philippe Henriot, secrétaire d'État à l'information (actualités du 4 février 1944)
7. Découverte du charnier de la Roche-sur-Foron (actualités du 17 mars 1944)
8. Les Franc-gardes de la Milice à l'honneur (actualités du 14 avril 1944)

Documentaires de propagande du régime de Vichy

1. *Images et paroles du maréchal Pétain* (1940)
2. *Le jardin sans fleurs* (1942)

Témoignages de déportés

1. Ida Grinspan, déportée à Auschwitz-Birkenau
2. Adolphe Fuchs, déporté à Auschwitz-Birkenau

LE DVD-VIDÉO 2

• FILMS

4^e partie – La Résistance (1940-1944)

- Film 11. De Gaulle et la France libre
- Film 12. La Résistance intérieure
- Film 13. L'union des Résistances

5^e partie – La vie des Français sous l'Occupation (1940-1944)

- Film 14. Les Français sous l'Occupation
- Film 15. Quarante millions de pétainistes ?

6^e partie – Libérer et punir

- Film 16. La Libération
- Film 17. L'épuration

Épilogue

Témoignage de Maurice Kriegel-Valrimont, ancien responsable du mouvement « Libération Sud »

• RESSOURCES

Ressources sonores : discours et messages

1. Appel du général de Gaulle aux Français - 22 juin 1940

2. Discours du général de Gaulle - 13 Juillet 1940
3. Discours du général de Gaulle - 11 juin 1942
4. Discours du général de Gaulle - 11 novembre 1942
5. Allocution du général de Gaulle prononcée à Brazzaville - 30 janvier 1944

Actualités filmées

1. Les jardins du maréchal (actualités du 3 avril 1942)
2. La Bretagne bombardée (actualités du 19 mars 1943)
3. Le maréchal Pétain à Paris (actualités du 28 avril 1944)
4. Réunion publique du Conseil national de la résistance (actualités du 20 octobre 1944)

Documentaire de propagande allemande en France

1. « Français, souvenez-vous » (1944)

Archives américaines

1. Libération du camp de concentration de Buchenwald
2. Libération du camp de concentration de Dachau

Témoignages de résistants

1. Témoignages d'anciens résistants FTP-MOI
 - L'engagement
 - Lutte armée et vie clandestine

Témoignage de déporté

1. Robert Chanut, déporté à Mauthausen

LE DVD ROM

LA BASE DE DONNÉES DOCUMENTAIRES

Plus de 1000 documents, aux supports variés, sont à la disposition de l'utilisateur.

UN SITE INTERNET

En cas de problèmes de fonctionnement ou d'utilisation du DVD-Rom, vous pouvez bénéficier d'une assistance technique en vous rendant sur le site : <http://crdp.ac-besancon.fr/france-en-guerre>

Vous pouvez aussi télécharger sur ce site des compléments en ligne et de nouvelles propositions d'exploitation pédagogique des documents.

LES DVD-VIDÉO 1 ET 2

PRÉSENTATION ET DÉCOUPAGE DES FILMS

- Tous les films sont construits selon le même modèle : tous débutent par une citation d'introduction permettant de situer le film puis ils enchainent sur une rapide introduction donnant une problématique au film. Tous s'achèvent par une conclusion reformulant des éléments essentiels et assurant souvent une transition avec le film suivant.
- L'ensemble des films a, en effet, été pensé selon une double logique : vous permettre de regarder séparément n'importe quel film, indépendamment les uns des autres, et assurer une continuité entre les films afin de pouvoir, si vous le jugez utile, en visionner plusieurs à la suite.
- En outre, chaque film est découpé en chapitres, directement accessibles au moyen de la télécommande de votre lecteur de DVD (touche « suivant »), ce qui permet une navigation rapide à l'intérieur des films.
- Les films sont d'une durée moyenne de onze minutes.

■ 1^{re} PARTIE – LA DÉFAITE ET L'ARMISTICE DE 1940

Film 1. La marche à la guerre

Durée totale : 7 minutes 10 secondes

Présentation

Ce film d'introduction expose les principales étapes qui ont amené au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. La politique expansionniste de Hitler y est expliquée au moyen de cartes (remilitarisation de la Rhénanie, annexion de l'Autriche, crise des Sudètes et conférence de Munich, revendications de Hitler sur Dantzig). Le film se termine lorsque la Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. L'arrivée au pouvoir de Hitler et ses objectifs.
2. L'attitude française face à l'Allemagne.
3. Les agressions nazies en Europe de 1936 à septembre 1939.

Film 2. Une défaite éclair

Durée totale : 9 minutes

Présentation

Ce film décrit les opérations militaires à partir de la déclaration de guerre, au début du mois de septembre 1939, jusqu'à la défaite française de juin 1940. Les conséquences politiques de cette défaite sont ensuite analysées (chute du gouvernement Reynaud, arrivée au pouvoir du maréchal Pétain qui appelle

à cesser le combat, rupture du général de Gaulle qui appelle à poursuivre la lutte). Le film s'achève à la veille de la signature de l'armistice à Rethondes.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. La mobilisation et la drôle de guerre.
2. L'attaque allemande, du 10 mai 1940 au début du mois de juin.
3. Reynaud appelle Pétain. Divisions au sein du gouvernement.
4. La démission de Paul Reynaud et l'acceptation de la défaite par Pétain.

Film 3. L'armistice, un choix décisif

Durée totale : 5 minutes 15 secondes

Présentation

Ce film est entièrement consacré à l'armistice signé entre la France et l'Allemagne à Rethondes, le 22 juin 1940. Il tente, tout d'abord, d'expliquer pourquoi le maréchal Pétain a choisi un armistice plutôt qu'une simple capitulation de l'armée, puis en détaille les principales conditions imposées par l'Allemagne à la France.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Armistice ou capitulation ?
2. Les conditions d'armistice.

■ 2^e PARTIE – LE RÉGIME DE VICHY (1940-1942)

Film 4. Un régime nouveau, l'État français

Durée totale : 9 minutes 15 secondes

Présentation

Dès le mois de juillet 1940, le nouveau gouvernement du maréchal Pétain entreprend de supprimer la république et d'instaurer un régime nouveau : l'État français. Pourquoi un tel acte que rien n'imposait ? Il s'agit bel et bien d'un choix voulu par le maréchal Pétain. À partir du 10 juillet 1940, l'État français se met en place. Il est centré sur la personne du maréchal Pétain qui cumule presque tous les pouvoirs. Le film détaille les étapes de la création de ce nouveau régime et en analyse les principales caractéristiques.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. Biographie de Pétain.
2. Les objectifs du maréchal.
3. Pierre Laval, l'homme et ses objectifs.
4. Le 10 juillet 1940.
5. Les premiers actes constitutionnels, analyse du nouveau régime.
6. Un régime dont le centre de gravité penche nettement vers l'extrême-droite.

Film 5. La Révolution nationale

Durée totale : 13 minutes 20 secondes

Présentation

Dès le 25 juin 1940, le maréchal Pétain annonce aux Français qu'« un ordre nouveau commence ». Le maréchal entend mettre la défaite à profit pour modifier la France en profondeur : c'est la Révolution nationale, le grand projet politique du maréchal. Ce film en explique la genèse, en détaille les principales caractéristiques et conclut en rappelant qu'il s'agit là d'une politique purement française qui ne doit rien à l'occupant.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction : la Révolution nationale, principes et objectifs.
2. La Révolution nationale, la terre, la famille, les anciens combattants.
3. La Révolution nationale, le travail, la jeunesse, l'Église.
4. La Révolution nationale, le culte du chef.
5. Conclusion. Une culture politique réactionnaire.

Film 6. Le choix de la collaboration

Durée totale : 13 minutes 10 secondes

Présentation

Dès l'été 1940, les hommes de Vichy ont recherché une collaboration avec l'Allemagne. Bien que le nom de Pierre Laval y soit souvent associé, cette politique est tout autant celle de Pétain. Vichy espère ainsi parvenir à améliorer la situation de la France en discutant et en négociant avec l'occupant. Le film montre que cette politique débouche sur une impasse car Hitler n'est pas intéressé par cette collaboration. Vichy va se compromettre sans résultats ou presque. À Paris, les ultras de la collaboration (les collaborationnistes) accusent le régime de trop finasser et plaident pour une alliance militaire avec l'Allemagne.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction : pourquoi la collaboration d'État ?
2. Vichy à la recherche de la collaboration : Montoire.
3. Vichy à la recherche de la collaboration : les protocoles de Paris.
4. Aspects économiques de cette collaboration.
5. Les ultras de la collaboration : les collaborationnistes.
6. La LVF.
7. Conclusion. L'échec de la collaboration.

Film 7. Un régime d'exclusion et de persécution

Durée totale : 14 minutes 20 secondes

Présentation

Ce film montre que le régime de Vichy est d'emblée un régime d'exclusion et de persécution. Dès l'été 1940 sont prises les premières mesures visant à exclure de certaines professions, puis de la communauté nationale, des hommes et des femmes considérés par le régime comme inassimilables et dangereux (Juifs, communistes, francs-maçons, étrangers, Français récemment naturalisés...). Dans l'esprit des hommes au pouvoir, et notamment du maréchal Pétain, « régénérer la France » passe par l'exclusion de ce qu'ils nomment « l'anti-France ». Exclusion et persécution sont donc l'autre volet de la Révolution nationale. Ce film analyse les logiques d'exclusion propres au régime de Vichy, réalisées le plus souvent sans pression allemande.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. Vichy contre « l'anti-France ».
2. Vichy contre les étrangers, les communistes, les résistants et les hommes politiques jugés responsables de la défaite.
3. Exclusion et persécution : Vichy contre les Juifs.
4. La France des barbelés.
5. Intensification de la lutte contre les Juifs à partir de 1941.
6. Conclusion. Exclusion et persécution, une politique française.

3^e PARTIE – LE RÉGIME DE VICHY (1942-1944)

Film 8. Vichy, État fantoche

Durée totale : 10 minutes 10 secondes

Présentation

L'année 1942 constitue véritablement une année charnière pour le régime de Vichy. À l'Est, la *Blitzkrieg* a échoué et la guerre dure, contraignant l'Allemagne à se lancer dans une guerre totale. Les pressions sur les pays occupés, et donc sur la France, ne font que s'accroître. Le 8 novembre 1942, les Américains débarquent en Afrique du Nord, ce qui amène les Allemands à occuper la zone sud de la France. En cette fin 1942, Vichy a tout perdu : sa flotte, son empire, son armée d'armistice et sa zone non occupée. Ce film montre que, malgré ces bouleversements majeurs, Vichy continue d'espérer en une collaboration avec l'Allemagne et accède à presque toutes ses demandes. Ce n'est plus qu'un État fantoche, maintenu en vie par la seule volonté de Hitler.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. 1942, tournant de la guerre, augmentation de la pression allemande sur la France.

2. Retour de Laval au pouvoir, poursuite d'une collaboration à sens unique.
3. Novembre 1942, les Allemands entrent en zone sud. Vichy perd ses derniers atouts.
4. 1943, le STO et les accords « Speer-Bichelonne ».
5. Conclusion. Bilan de l'apport de la France à la machine de guerre allemande.

Film 9. Vichy et la solution finale

Durée totale : 16 minutes 10 secondes

Présentation

Ce film décrit la politique antisémite conduite par les Allemands en zone nord, jusqu'à la mise en place de la « solution finale » décidée par les nazis entre l'automne 1941 et le printemps 1942. Le premier convoi pour Auschwitz quitte la France le 27 mars 1942 et, à l'été 1942, ont lieu de grandes rafles sur tout le territoire français. Loin de s'opposer aux projets de l'occupant, le régime de Vichy lui apporte son aide en faisant notamment exécuter les rafles de l'été 1942 par ses forces de police. Il devient ainsi complice des nazis dans le génocide des Juifs de France.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. Les nazis planifient la « solution finale ».
2. La politique antisémite des Allemands en zone nord depuis 1940.
3. La préparation de la « solution finale » en France.
4. Les « accords Oberg-Bousquet » et la collaboration policière.
5. Les grandes rafles de l'été 1942.
6. Les réactions en France et le recul de Vichy.
7. Drancy, antichambre d'Auschwitz-Birkenau.
8. Conclusion. La France, auxiliaire des nazis dans la solution finale.

Film 10. Dérives fascistes

Durée totale : 11 minutes 50 secondes

Présentation

À partir de la fin 1942, la guerre tourne en faveur des Alliés. Les Allemands doivent mobiliser toujours plus de ressources et exigent toujours plus de répression. En France, les marges de manœuvre des hommes au pouvoir ne font que s'amenuiser. Le régime, afin de se maintenir en vie, accepte cette radicalisation voulue par l'occupant.

Ce durcissement se manifeste par deux faits majeurs : la création de la Milice française en janvier 1943, qui combat bientôt au côté des Allemands, et l'arrivée au pouvoir, début 1944, d'hommes totalement acquis à l'occupant. Ce film montre cette progressive fascisation du régime de Vichy. Malgré cette dérive, le régime reste celui de Pétain qui couvre jusqu'au bout toutes ses exactions.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Aux origines de la Milice.
2. 30 janvier 1943, création de la Milice française.
3. Radicalisation.
4. Fascisation.
5. Exactions.
6. Décomposition du régime de Vichy.
7. Conclusion. Jusqu'au bout Vichy reste le régime du maréchal Pétain.

■ 4^e PARTIE – LA RÉSISTANCE (1940-1944)

Film 11. De Gaulle et la France libre

Durée totale : 15 minutes 20 secondes

Présentation

Ce film retrace les débuts de la France libre, du 18 juin 1940 au début de l'année 1942. À l'été 1940, le général de Gaulle est un des rares officiers supérieurs à refuser de suivre le maréchal Pétain. Dès le 17 juin, il s'envole pour Londres afin de poursuivre la lutte. Dès lors, ses objectifs sont clairs : maintenir la France dans la guerre et se faire reconnaître par les Alliés et les Français comme seul chef légitime. Pour ce faire, la France libre reconstitue une armée et utilise efficacement la radio. Malgré quelques succès et le charisme de son chef, la France libre reste pourtant une force encore bien fragile au début 1942.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Le défi du 18 juin 1940.
2. Le général de Gaulle : l'homme et ses objectifs.
3. « Des hommes partis de rien ».
4. Continuer la guerre.
5. Ralliement de parcelles d'empire.
6. L'apport essentiel de Radio Londres.
7. La France libre, une force encore fragile au début 1942.

Film 12. La Résistance intérieure

Durée totale : 11 minutes

Présentation

Ce film relate les débuts difficiles de la Résistance intérieure en France entre 1940 et le début de l'année 1942. Les premiers résistants ne sont qu'une poignée, des hommes et des femmes dénués de tous moyens et isolés. Il va leur falloir tout inventer et tout apprendre en prenant des risques considérables, car l'occupant et Vichy les traquent sans relâche. Malgré les difficultés, à la fin 1941, la Résistance intérieure est déjà bien structurée.

Organisée en réseaux ou en mouvements, elle a déjà gagné une réelle efficacité et mène des missions variées : renseignements, sabotages, filières d'évasion ou presse clandestine... Déjà, de nombreux responsables de ces premiers mouvements pensent à regrouper leur force.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. Faire quelque chose, mais quoi... ?
2. L'engagement.
3. Les réseaux.
4. Les mouvements.
5. Conclusion.

Film 13. L'union des Résistances

Durée totale : 10 minutes 50 secondes

Présentation

Ce film est consacré aux évolutions que connaît la Résistance française entre 1942 et 1944. Pendant cette deuxième phase de la guerre, la Résistance s'amplifie et parvient progressivement à s'unifier sous le commandement du général de Gaulle. Le film explique les étapes de cette unification et précise le rôle tenu par Jean Moulin. À partir de 1943, les maquis apparaissent et se développent rapidement, donnant une dimension nouvelle à la Résistance française. Le film s'arrête à la veille du débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. Unir les Résistances.
2. Première étape vers l'unité : Jean Moulin et la « mission Rex ».
3. La création du CNR.
4. Intensification des activités de la Résistance intérieure.
5. Les maquis.
6. Préparer l'après-guerre.
7. Conclusion.

■ 5^e PARTIE – LA VIE DES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION (1940-1944)

Film 14. Les Français sous l'Occupation

Durée totale : 14 minutes 45 secondes

Présentation

Ce film est consacré à la vie des Français sous l'Occupation, de 1940 à 1944. Il montre tout d'abord, au moyen de cartes, le dépeçage du territoire français opéré par les Allemands et la création de plusieurs zones aux régimes différents et qui ne communiquent pratiquement plus. Le sort des Français

pendant la guerre en est directement affecté, les contraintes étant très variables d'une zone à l'autre. Le film montre ensuite les transformations de la vie quotidienne imposées par l'occupation. La population vit alors des années difficiles, marquées par l'inquiétude et les privations. Tous les Français ne souffrent pas de la même façon : ceux qui en ont les moyens parviennent encore à vivre comme avant, pendant que d'autres vivent durement ces temps de pénurie, ou pire, sont déportés en Allemagne. En 1944, les fractures sociales et les rancœurs sont nombreuses.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. Juin 40.
2. Une France disloquée.
3. La zone nord.
4. La zone sud.
5. Pour la majorité, rationnement et pénurie.
6. Oublier le poids du quotidien.
7. Pour quelques-uns, des années fastes.
8. Pour d'autres, l'enfer des camps et de la déportation.
9. Conclusion. Une population physiquement et moralement épuisée en 1944.

Film 15. Quarante millions de pétainistes ?

Durée totale : 10 minutes 45 secondes

Présentation

À voir les images de propagande laissées par le régime de Vichy, toute la population française aurait massivement adhéré aux idées de Pétain et à son régime de 1940 à 1944. De récentes études historiques permettent aujourd'hui d'affirmer que la réalité est différente et beaucoup plus complexe. Ce film montre que les Français ont rapidement fait des choix clairs et s'y sont tenus (espoir d'une victoire anglaise, refus de la collaboration) et qu'ils ont majoritairement cessé de soutenir le régime assez tôt (dès 1941), même s'ils sont nombreux à avoir conservé jusqu'au bout une réelle affection pour la personne du maréchal Pétain.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. L'image, fragment déformé de la réalité.
2. En 1940, une France majoritairement maréchaliste.
3. Les fractures de 1941.
4. De 1942 au printemps 1944 : ruptures et basculement.
5. Conclusion. Ambivalence des mouvements de l'opinion.

■ 6^e PARTIE – LIBÉRER ET PUNIR

Film 16. La Libération

Durée totale : 9 minutes 40 secondes

Présentation

Ce film retrace les derniers mois de guerre en France, à partir du débarquement allié le 6 juin 1944 jusqu'à la libération progressive du territoire. Il fait ensuite un bilan de l'action de la Résistance : si son apport militaire fut sans doute modeste à l'échelle du conflit, son rôle civique et politique a, en revanche, été essentiel. Pour cela, les résistants ont payé un lourd tribut. Le film s'achève en évoquant la destinée tragique de quelques résistants, des plus connus aux anonymes, ceux que Pierre Brossolette nommait les « soutiers de la gloire ».

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. 1944. La libération de la France.
2. Bilan de l'action de la Résistance.
3. Lecture finale (Pierre Brossolette).

Film 17. L'épuration

Durée totale : 13 minutes 35 secondes

Présentation

L'épuration est un des dossiers sensibles de cette période. Ce film cherche à faire la lumière sur ce que l'on a appelé « l'épuration sauvage » et « l'épuration judiciaire ». Volontairement, le film évite de multiplier les images les plus violentes d'épuration sauvage, qui ont eu lieu par endroit après la libération. Ce choix n'est pas guidé par le souci d'occulter des faits bien réels, mais par la volonté de ne pas miser sur le sensationnel et de ne pas exagérer l'importance de phénomènes réels, mais très circonscrits dans le temps et l'espace. Le film poursuit sur l'épuration légale et présente notamment le procès le plus important : celui du maréchal Pétain. Il évoque enfin les cas de Maurice Papon, René Bousquet et Paul Touvier. Il s'achève sur une tentative de bilan : malgré les manques et les lacunes, au total, l'épuration a bien été faite.

Découpage en chapitres (touche « suivant » de la télécommande)

1. Introduction. L'épuration, un préalable à toute reconstruction.
2. L'épuration entre actes de guerre et épuration sauvage.
3. L'épuration légale. Le procès Pétain.
4. Une épuration administrative et professionnelle.
5. Bilan de l'épuration. Les cas Bousquet, Papon et Touvier.

■ ÉPILOGUE

Témoignage de Maurice Kriegel-Valrimont

Durée totale : 3 minutes

Présentation

Ces quelques minutes de conclusion donnent la parole à Maurice Kriegel-Valrimont, un ancien responsable du mouvement « Libération-Sud », qui a exercé d'importantes responsabilités au sein de la Résistance intérieure. Soixante ans après la libération, il nous livre quelques réflexions personnelles et revient notamment sur la portée et la signification de l'engagement dans la Résistance.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES – PROPOSITIONS

Les activités pédagogiques qui sont présentées dans les fiches suivantes ne se rattachent pas nécessairement à des travaux normés, par exemple, des exercices du brevet des collèges ou du baccalauréat. Il s'agit essentiellement de questionnaires d'appui concernant un ou plusieurs films, selon les thèmes abordés.

Les éléments de correction proposés font référence au contenu de ces médias; leur propos, bref, n'a pas pour ambition d'évoquer la totalité d'une question mais bien d'en traiter les aspects essentiels, développés dans les films visionnés.

Vous pouvez aussi télécharger sur le site <http://crdp.ac-besancon.fr/france-en-guerre> des compléments en ligne et de nouvelles propositions d'exploitation pédagogique des documents.

FICHE N° 1 - LE RÉGIME DE VICHY

Niveaux concernés

3^e, 1^{re} générale et 1^{re} technologique, 2nde professionnelle.

••• FILMS UTILISÉS

1^{re} partie – La défaite et l'armistice de 1940

Film 3. L'armistice, un choix décisif

2^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 4. Un régime nouveau, l'État français

Niveau choisi

1^{re} générale toutes séries.

Programme : BO HS n° 7 du 3 octobre 2002.

Thème III : guerres, démocratie et totalitarisme (1914-1945).

Partie 4. La Seconde Guerre mondiale. La France dans la Seconde Guerre mondiale. L'étude de la France de l'armistice à la Libération permet d'analyser le rôle du régime de Vichy.

Notions prérequis : affaire Dreyfus, Front populaire, anti-parlementarisme, défaite, armistice.

Notions à acquérir : régime autoritaire, personnalisation du pouvoir, contre-pouvoir.

Les enjeux de la question

«Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur». Pétain, dans son discours du 17 juin 1940, définit ainsi un des principes du régime à venir : la personnalisation. Pour Robert Paxton, le régime de Vichy est une « variante charismatique d'un régime de type autoritaire ». Pétain est

alors un chef glorieux, « le vainqueur de Verdun », et, à 84 ans, un vieillard respectable pour la plupart des Français.

Les choix politiques du maréchal Pétain et l'organisation du nouveau régime
Jugeant le régime républicain et ses gouvernements, notamment ceux du Front populaire, responsables du désastre de 1940, Pétain souhaite instaurer un ordre nouveau fondé sur le triptyque « travail, famille, patrie ». Profitant d'un vote parlementaire lui accordant le 10 juillet 1940 les pleins pouvoirs, il promulgue, les 11 et 12 juillet, quatre « actes constitutionnels » qui constituent une véritable révolution juridique. C'est l'avènement d'un régime à la tête duquel un seul homme concentre tous les pouvoirs, qu'il soit gouvernemental, législatif, juridique ou administratif. Les ministres sont des grands commis de l'État, responsables devant Pétain et révocables par lui. Il peut même désigner son successeur. La Chambre et le Sénat étant ajournés, la presse surveillée ou inféodée, il n'y a donc plus de contre-pouvoir. Localement, Pétain nomme les maires des grandes villes. Les conseils généraux sont suspendus en octobre 1940 et les préfets départementaux ont des pouvoirs considérablement renforcés. On crée des préfets régionaux ainsi que des intendants de police et des affaires économiques, chargés de régler deux questions majeures pour le régime : l'ordre et le ravitaillement.

Problématiques possibles

- Vichy, un régime autoritaire ?
- Vichy et la III^e République.

Indications bibliographiques

- AZÉMA Jean-Pierre, WIEVIORKA Olivier, *Vichy 1940-1944*, Perrin, Paris, 2000, 374 p.
- JACKSON Julian, *La France sous l'Occupation, 1940-1944*, Flammarion, Paris, 2004, 853 p.
- PAXTON Robert O., *La France de Vichy, 1940-1944*, coll. « L'Univers historique », Seuil, Paris, 1973, 375 p.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

••• FILMS UTILISÉS

1^{re} partie – La défaite et l’armistice de 1940

Film 3. L’armistice, un choix décisif

2^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 4. Un régime nouveau, l’État français

1. Dans la situation de la France, envahie en quelques semaines par les troupes allemandes, quelle est la différence entre une capitulation et un armistice ?
2. Quelle est l’analyse de la situation faite par Pétain ? Quelle est la conséquence de cette décision ?
3. Quelles sont les conditions de l’armistice ?
4. Expliquez les objectifs suivants de Hitler :
 - ne pas en rester à la victoire sur la France ;
 - neutraliser la flotte de guerre française ;
 - ne pas occuper la totalité de la France avec ses propres troupes.
5. Quelles sont les idées politiques de Pétain ?
6. Décrivez les étapes qui mènent à la création de l’État français.
À quelle date commence véritablement ce régime ?
7. Montrez en quoi les idées politiques de Pétain se traduisent dans ses actes : pour vous aider, reprenez des éléments de la question 5 et faites correspondre à chacun d’eux une décision prise par le Maréchal.
8. Quelles sont les composantes politiques du régime de Vichy ? Autour de quoi se réunissent-elles ?

Synthèse : la mise en place du régime de Vichy

Pourquoi un changement de régime ?

Comment se fait le changement de régime ?

Comment sont appliquées les idées ? Grâce à qui fonctionne le régime ?

Démarche

Remarques

Pour le collège, on peut n’utiliser que les questions 1 à 4 et terminer par le travail d’argumentation suivant : rédigez un texte de synthèse autour de la phrase du général de Gaulle : « l’armistice est le nœud coulant que la France s’est passé autour du cou ».

Pour aborder cet aspect très juridique, on peut procéder de deux façons différentes en fonction du niveau des élèves :

- soit fournir aux élèves, pour faciliter leur prise de notes suivie d'un travail de rédaction, les trois axes généraux suivants :
 - . pourquoi un changement de régime ?
 - . comment se fait-il ?
 - . comment sont appliquées les orientations fixées par Pétain ? Qui sont les cadres du régime ?
- soit poser aux élèves les questions 1 à 8 en leur donnant ensuite les trois axes précités de manière à ce que la rédaction finale intègre à la fois ces trois orientations et les réponses aux huit questions.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

1. *Dans la situation de la France, envahie en quelques semaines par les troupes allemandes, quelle est la différence entre une capitulation et un armistice ?*

En signant un armistice, le gouvernement français s'engage pour toute la nation. Une capitulation n'aurait engagé que l'armée, et non le pouvoir civil. Le gouvernement aurait donc pu continuer la guerre depuis Londres.

2. *Quelle est l'analyse de la situation faite par Pétain ? Quelle est la conséquence de cette décision ?*

Pour lui, l'Allemagne va gagner la guerre. La III^e République est responsable de la défaite. La France est alors à la merci de l'Allemagne.

3. *Quelles sont les conditions de l'armistice ?*

La France est désarmée à l'exception de sa flotte de guerre. 1600000 Français sont prisonniers. La France livre les résistants allemands. Elle entretient une armée d'occupation. Son territoire est divisé.

4. *Expliquez les objectifs suivants de Hitler :*

- *ne pas en rester à la victoire sur la France* : la France est une étape, avant de reprendre la guerre contre la Grande-Bretagne et l'URSS ;
- *neutraliser l'empire et la flotte de guerre française* : éviter qu'ils ne se joignent à la Grande-Bretagne ;
- *ne pas occuper la totalité de la France avec ses propres troupes* : cela immobiliserait trop de soldats allemands.

5. *Quelles sont les idées politiques de Pétain ?*

- a) une vision politique fortement influencée par sa formation militaire,
- b) contre le front populaire,
- c) anticommuniste,

- d) antiparlementaire,
- e) contre le libéralisme,
- f) antidreyfusard,
- g) contre le régime républicain.

6. *Décrivez les étapes qui mènent à la création de l'État français. À quelle date commence véritablement ce régime ?*

- le contexte de guerre et la défaite ;
- le choix de s'appuyer sur un homme politique issu de l'ancien système ;
- un changement de constitution en exerçant, pour l'obtenir, une forte pression sur les députés ;
- une prestation de serment ;
- une mise sous contrôle des médias ;
- 11 et 12 juillet 1940 : fin de la III^e République à travers les premiers actes constitutionnels de l'État français.

7. *Montrez en quoi les idées politiques de Pétain se traduisent dans ses actes : pour vous aider, reprenez des éléments de la question 5 et faites correspondre à chacun d'eux une décision prise par le Maréchal.*

- recourir à un chef, à l'ordre : a) une vision politique fortement influencée par sa formation militaire ;
- changer le régime : b) contre le Front populaire, et g) contre le régime républicain ;
- combattre le communisme : c) anticommuniste ;
- suspendre les assemblées : d) antiparlementaire ;
- restreindre les libertés : e) contre le libéralisme et g) contre le régime républicain.

8. *Quelles sont les composantes politiques du régime de Vichy ? Autour de quoi se réunissent-elles ?*

Des militaires réactionnaires, des royalistes et des « jeunes loups ». Majoritairement issus de la droite ou de l'extrême-droite, ils ne se définissent pourtant pas nécessairement par rapport à leur origine politique mais bien plus par l'adhésion au projet institutionnel, économique et social défini par Pétain.

Consulter les documents de la base de données documentaires (DVD-Rom) : 273, 317, 463, 720, 854 et, plus généralement, les documents correspondant au thème *État français*.

FICHE N° 2 - LA RÉVOLUTION NATIONALE

Niveaux concernés

3^e, 1^{re} générale et 1^{re} technologique, 2^{de} professionnelle.

••• FILM UTILISÉ

2^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 5. La Révolution nationale

Niveau choisi

3^e

Programme : BO n° 5 du 30 janvier 1997.

Partie I : guerres, démocratie, totalitarisme.

Partie 4 : la Seconde Guerre mondiale. Une place particulière est faite à l'histoire de la France : analyse du régime de Vichy.

Notions prérequis : défaite, armistice, occupation.

Notions à acquérir : régime autoritaire, Révolution nationale, corporatisme.

Les enjeux de la question

Le publiciste René Gillouin, l'un des proches du Maréchal, définissait la Révolution nationale comme un État national, autoritaire, hiérarchique et social. Pour Jean-Pierre Azéma, la Révolution nationale est un projet global de société qui peut se définir de la manière suivante :

- condamnation du libéralisme et de ses méfaits : volonté de la part de l'État français de revenir aux communautés naturelles que sont la famille, la profession et la nation. Condamnation de l'esprit de jouissance, apparu notamment depuis 1936, et des mœurs dissolus, jugés en partie responsables de la défaite de 1940 ;
- refus du principe égalitaire : remise à l'honneur de la hiérarchie et donc du chef ;
- pédagogie anti-intellectualiste : retour au concret par la revalorisation du travail manuel. Volonté d'aguerrir les caractères par l'éducation sportive de la jeunesse. Exaltation du rôle de la mère de famille ;
- défiance face à l'industrialisme : ce dernier est synonyme de capitalisme et donc de son corollaire le socialisme internationaliste. À cette orientation, la Révolution nationale préfère une France rurale, artisanale et corporatiste, même si, dans la pratique, l'État français défend un capitalisme moderne.
- affirmation d'un nationalisme fermé : politique d'exclusion et de répression contre ce qui constitue, pour le régime, « l'anti-France » : les étrangers, les Juifs, les communistes et les francs-maçons ;
- appel à un rassemblement national contre l'antagonisme de classe, la cohésion nationale étant assurée alors par un gouvernement autoritaire qui, par le haut, sauvera la France et les Français.

La Révolution nationale est donc le fruit d'influences diverses : des pratiques fascistes, un traditionalisme réactionnaire et contre-révolutionnaire, du populisme et certaines théories des anti-conformistes des années trente.

Problématiques possibles

- Quel modèle de société souhaite Vichy ?
- La Révolution nationale : un projet de société anti-démocratique ?

Indications bibliographiques

- AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François, *La France des années noires*, tome 1 : *de la défaite à Vichy*, coll. « L'Univers historique », Seuil, Paris, 1993, 536 p.
- BARUCH Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy*, coll. « Repères », La Découverte, Paris, 1996, 123 p.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

•••FILM UTILISÉ

2^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 5. La Révolution nationale

1. Quelle est l'analyse de Pétain à propos de la défaite française ?
2. Quel type de France imagine-t-il ?
3. Qui sont les modèles du nouveau régime ? Pour chacun d'eux, expliquez en quoi ce sont des modèles.
4. Qu'est-ce que le corporatisme ? Quelles en sont les conséquences ?
5. Quelle catégorie de population doit être modelée par la propagande ? Comment cela se traduit-il ?
6. Quel doit être le rôle de l'Église catholique ?
7. Pourquoi parle-t-on de culte du chef à propos de Pétain ?

Synthèse

En vous aidant des réponses aux questions et d'autres éléments du film, complétez le tableau en montrant comment le régime de Vichy s'oppose aux valeurs de la III^e République.

<i>Caractéristiques</i>	<i>Régime de Vichy</i>	<i>III^e République</i>
Devise		
Droits		
Place de la religion		
Symboles		
Références		
Conclusion		

La chanson comme document historique

1. Dans les paroles ci-dessous, quelle image donne-t-on de la ville et de la campagne ?
2. En quoi cette vision s'inscrit-elle dans la Révolution nationale ?

Fuyant loin de l'ennui des villes
Et des plaisirs artificiels,

Il faut aller, c'est bien facile
Sous le grand bleu, le bleu du ciel,
Là parmi les vastes campagnes,
Il faut regarder à loisir,
Les gars de France et leurs compagnes
Repartir droit vers l'avenir...

A. DASSARY, *La route de France*, 1941.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

1. *Quelle est l'analyse de Pétain à propos de la défaite française ?*

Pour Pétain, les Français sont responsables de leur défaite, jugée définitive. Ils doivent faire « pénitence », reconstruire une nouvelle France et ne pas s'en remettre à une aide extérieure.

2. *Quel type de France imagine-t-il ?*

Il imagine un retour à une société antérieure marquée, selon lui, par l'ordre et les valeurs traditionnelles, au contraire du monde moderne, citadin et industriel. Il rejette également le libéralisme, le communisme et le matérialisme.

3. *Qui sont les modèles du nouveau régime ? Pour chacun d'eux, expliquez en quoi ce sont des modèles.*

– Le paysan, attaché à sa terre. C'est, selon Pétain, le véritable vainqueur de Verdun.

– La mère de famille qui doit donner naissance à de nombreux enfants.

– L'ancien combattant qui a donné son sang pour la patrie.

4. *Qu'est-ce que le corporatisme ? Quelles en sont les conséquences ?*

Il n'y a ni patrons ni ouvriers opposés, mais des familles professionnelles travaillant ensemble dans l'intérêt du pays. On assiste à la restriction des droits des salariés avec la dissolution des confédérations syndicales. Le droit de grève est supprimé.

5. *Quelle catégorie de population doit être contrôlée par la propagande ? Comment cela se traduit-il ?*

La jeunesse doit être contrôlée idéologiquement, ce qui se traduit à l'école par le développement des leçons de morale, du sport et des travaux manuels. Le régime met également en place des chantiers de jeunesse.

6. *Quel doit être le rôle de l'Église catholique ?*

L'Église catholique constitue un des piliers du nouveau régime.

7. Pourquoi parle-t-on de culte du chef à propos de Pétain ?

On trouve Pétain partout : en buste à la place de Marianne, sur les timbres...

Synthèse

En vous aidant des réponses aux questions et d'autres éléments du film, complétez le tableau en montrant comment le régime de Vichy s'oppose aux valeurs de la III^e République.

<i>Caractéristiques</i>	<i>Régime de Vichy</i>	<i>III^e République</i>
Devise	travail, famille, patrie	liberté égalité fraternité
Droits	suppression des droits	droits de grève, congés payés
Place de la religion	ciment de la nation	régime laïc
Symboles	buste de Pétain	buste de Marianne
Références	rois de France/Jeanne d'Arc tradition militaire et contre-révolutionnaire	modèles républicains
Conclusion		

La chanson comme document historique

Reprendre les questions de la partie « Propositions » et donner les réponses suivantes :

1. La ville est présentée négativement. Elle est vue comme superficielle, au contraire de la campagne qui serait porteuse des vraies valeurs.
2. Cette vision s'inscrit dans la Révolution nationale par la référence positive à la terre et au monde agricole, vecteurs de renouveau et symboles des vraies valeurs selon Pétain.

Proposition complémentaire

On peut faire rédiger un texte aux élèves sur la Révolution nationale autour de trois thèmes :

- les modèles du régime,
- le programme,
- la place du chef.

Consulter les documents de la base de données documentaires (DVD-Rom) : 83, 112, 155, 158, 242, 710, 718, 740 et, plus généralement, les documents correspondant au thème *Révolution nationale*.

FICHE N° 3 - LA COLLABORATION

Niveaux concernés

3^e, 1^{re} générale, terminale STT, 2^{nde} professionnelle.

••• FILMS UTILISÉS

2^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 6. Le choix de la collaboration

Voir aussi

3^e partie – Le régime de Vichy (1942-1944)

Film 8. Vichy, État fantoche et **film 10. Dérives fascistes**

Niveau choisi

Terminale technologique série STT.

Programme : B0 n° 3 du 20 août 2001.

Le monde de 1939 à nos jours (deux questions au choix).

Partie 1 : institutions et vie politique en France de 1939 à nos jours. L'étude de la France de 1939 à 1945 permettra d'analyser la défaite, la nature et le rôle du régime de Vichy et de la collaboration, l'action de la Résistance et de la France Libre.

Notions prérequis : défaite, armistice, occupation, régime de Vichy, Révolution nationale.

Notions à acquérir : collaboration d'État, collaborationnisme.

Les enjeux de la question

« J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration » annonce Pétain aux Français dans son message du 30 octobre 1940, six jours après Montoire. C'est Vichy qui souhaite la collaboration, non par conviction idéologique, mais par souci d'installer une relation privilégiée entre la France et le *Reich* pour pérenniser l'État français. Vichy dispose de deux atouts dans cette politique : son empire, bloc économique et stratégique que Vichy défend contre toute tentative alliée (Mers el Kébir, Dakar...), et sa marine, la France étant, en 1939, la seconde puissance navale européenne.

Mais cette collaboration n'est pas une priorité pour Hitler. Ce dernier souhaite essentiellement que Vichy lui facilite les tâches liées à l'occupation de la France.

Plusieurs logiques motivent la collaboration d'État mais toutes visent à défendre Vichy en lui assurant une place dans l'Europe allemande et en luttant contre la Résistance. Les protocoles de Paris signés en mai 1941 par Darlan impliquent l'État français dans l'effort de guerre du *Reich*.

Sur le plan économique, la collaboration a surtout favorisé le pillage du système productif français (50% des actifs travaillent pour le *Reich* en France ou en Allemagne).

La population est très hostile à cette collaboration et considère Montoire comme un acte d'allégeance. L'échec de la «relève» souligne la faible adhésion des Français à cette politique.

Contrairement au Maréchal, les collaborationnistes le sont par idéologie. Majoritairement issus de l'extrême droite, ils réclament l'alliance avec le *Reich* et compteront notamment parmi leurs rangs les créateurs de la LVF. Formant de multiples organisations, recrutant dans toutes les couches sociales, ils utilisent de nombreux instruments de propagande (organes de presse, radio). Pour les Allemands, ils servent «d'épouvantail parisien», face au gouvernement de Vichy, jugé trop «tiède».

Problématiques possibles

- La collaboration d'État : motivations et conséquences.
- Collaboration et collaborationnisme : deux conceptions politiques différentes ?

Indications bibliographiques

- AZÉMA Jean-Pierre, WIEVIORKA Olivier, *Vichy 1940-1944*, Perrin, Paris, 2000, 374 p.,
- ORY Pascal, *Les Collaborateurs, 1940-1945*, Seuil, Paris, 1977, 316 p.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

•••FILM UTILISÉ

2^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 6. Le choix de la collaboration

1. Comment Pétain justifie-t-il le choix de la collaboration ?
2. Quel est le point commun entre l'analyse de Pétain et celle de Laval ?
3. À quelle occasion Pétain a-t-il, pour la première fois, manifesté publiquement sa volonté de collaboration ?
4. Dans quels domaines la France collabore-t-elle avec l'Allemagne ?
5. Qui sont les collaborationnistes ? Vous citerez trois exemples : un mouvement politique, un intellectuel et un groupe militaire.

Proposition complémentaire

Classer chacun des exemples suivants dans un des types de collaboration : politique, économique.

- L'administration française est mise au service de l'occupant.
- Rafle et déportation des Juifs.
- Chasse aux résistants.
- La moitié des stocks de munitions français part pour l'Allemagne.
- Les contributions françaises à l'économie de guerre allemande :

Production française	1942	1944
autos (en % de la production)	65 %	70
avions (en % de la production)	57 %	100
ouvriers envoyés en Allemagne (par an)	240 000	35 000

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

On peut remplacer les questions de repérage par les trois axes de travail suivants, à distribuer aux élèves au moment de la projection :

- pourquoi la collaboration ?
- dans quels domaines s'exprime-t-elle ?
- quel bilan peut-on dresser de la collaboration ?

1. *Comment Pétain justifie-t-il le choix de la collaboration ?*

Pour Pétain, il faut s'entendre avec le vainqueur dans l'espoir que celui-ci réservera ultérieurement à la France des conditions de paix favorables.

2. *Quel est le point commun entre l'analyse de Pétain et celle de Laval ?*

Tous deux estiment que la France a perdu définitivement la guerre et qu'il est réaliste de collaborer.

3. *À quelle occasion Pétain a-t-il, pour la première fois, manifesté publiquement sa volonté de collaboration ?*

Lors de la rencontre de Montoire, le 24 octobre 1940.

4. *Dans quels domaines la France collabore-t-elle avec l'Allemagne ?*

La France collabore avec l'Allemagne :

- au niveau politique, Pétain souhaite collaborer avec l'Allemagne ;
- au niveau économique, la France livre des matières premières.

Remarque : même si le gouvernement français a pu accorder une aide militaire à l'Allemagne (possibilité accordée aux Allemands, pendant quelques semaines en 1941, d'utiliser les aéroports de Syrie et la base navale de Bizerte ; autorisation donnée aux Français de combattre sous uniforme allemand [LVF et *Waffen SS*] ; ordre de tirer sur les Anglo-américains débarquant en Afrique du Nord en novembre 1942...), les historiens estiment, pour la plupart, que la France est restée au bord de la collaboration militaire, collaboration que les Allemands ne souhaitaient pas en définitive.

5. *Qui sont les collaborationnistes ? Vous citez trois exemples : un mouvement politique, un intellectuel et un groupe militaire.*

w@On peut citer le Parti populaire français, des intellectuels comme Drieu La Rochelle ou Céline, la Légion des volontaires français qui envoie des volontaires combattre sur le front Est sous uniforme allemand.

Proposition complémentaire

Classer chacun des exemples suivants dans un des types de collaboration : politique, économique.

- politique : l'administration française est mise au service de l'occupant, rafle et déportation, chasse aux résistants ;
- économique : la moitié des stocks de munition part pour l'Allemagne, voir chiffres du tableau.

Consulter les documents de la base de données documentaires (DVD-Rom) : 4, 17, 53, 86, 105, 114, 196, 346 et, plus généralement, les documents correspondant aux thèmes *Collaboration d'État* et *Collaborationnisme*.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

•••FILMS UTILISÉS

3^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 8. Vichy, État fantoche et film 10. Dérives fascistes

1. Pourquoi novembre 1942 constitue-t-il un tournant dans la collaboration ?
2. Retracez l'itinéraire de Joseph Darnand.
3. Expliquez comment se durcit le régime de Vichy. Vous donnerez tous les repères chronologiques nécessaires.

Question de synthèse : qu'est-ce que la Milice ?

Vous présenterez d'abord sa formation, ses objectifs et ses symboles, puis vous montrerez ses actions, avant d'évoquer les réactions qu'elle a suscitées.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

1. *Pourquoi novembre 1942 constitue-t-il un tournant dans la collaboration ?*

À partir de novembre 1942, la zone sud est envahie par l'Allemagne. Vichy perd alors une grande partie de son pouvoir.

2. *Retracez l'itinéraire de Joseph Darnand.*

Joseph Darnand est un pétainiste convaincu. Héros de la guerre 14-18, haïssant le communisme et rejetant la démocratie, il fonde en 1942 le Service d'ordre légionnaire (SOL) qui préfigure la Milice, créée en janvier 1943. En octobre 1943, il entre dans la *Waffen SS* et prête serment de fidélité à Hitler. Devenu en janvier 1944 secrétaire général au maintien de l'ordre, il s'enfuit au château de Sigmaringen en août 1944. Il perd alors le soutien de Pétain.

3. *Expliquez comment se durcit le régime de Vichy. Vous donnerez tous les repères chronologiques nécessaires.*

À partir de novembre 1942, le régime se durcit. En témoigne la création, en janvier 1943, de la Milice qui permet au régime de Vichy, privé d'armée, de pouvoir compter sur de fidèles troupes répressives. Les premières défaites allemandes, en 1942, ainsi que le débarquement américain en Italie, conduisent les plus radicaux à durcir encore le régime. À la fin du conflit, Vichy est alors véritablement infiltré par la Milice. Joseph Darnand entre au Gouvernement le 30 décembre 1943, Henriot en janvier 1944 et Marcel Déat en mars de la même année.

Question de synthèse

La Milice, créée en janvier 1943, est issue du SOL. Joseph Darnand en est le fondateur et son symbole est le gamma. Ses objectifs sont de redresser la France et de traquer « l'anti-France ».

La Milice poursuit essentiellement les résistants. Elle commet de nombreuses exactions (viols et pillages). Elle multiplie les exécutions sommaires et intensifie sa lutte contre les maquis. À la fin du conflit, certains de ses membres iront combattre sur le front russe.

La population craint – et déteste – le plus souvent la Milice. C'est une cible fréquente des résistants.

FICHE N° 4 - LA POLITIQUE ANTISÉMITES DE VICHY

Niveaux concernés

3^e, 1^{re} générale, 1^{re} STI, 1^{re} STL, 1^{re} SMS, terminale STT, 2^{nde} professionnelle.

••• FILMS UTILISÉS

2^e partie – Le régime de Vichy (1940-1942)

Film 7. Un régime d'exclusion et de persécution

Voir aussi

3^e partie – Le régime de Vichy (1942-1944)

Film 9. Vichy et la solution finale

Niveau choisi

2^{nde} professionnelle.

Programme : B0 n° 33 du 30 juillet 1992.

Partie 1 : la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences.

Les droits de l'homme bafoués (politique raciale, système concentrationnaire...).

L'exemple français : la France dans la guerre et ses choix politiques.

Notions prérequisées : régime de Vichy, Révolution nationale, collaboration.

Notions à acquérir : antisémitisme d'État, déportation, extermination.

Les enjeux de la question

Vichy mène une politique antisémite autonome que l'on peut qualifier, en reprenant les termes mêmes de Maurras, d'«anti-judaïsme d'État». Dès octobre 1940 est promulgué le premier statut des Juifs suivi d'un second en juin 1941. Le Commissariat général aux questions juives est créé le 29 mars 1941.

Il est d'abord dirigé par Vallat, puis par Darquier de Pellepoix à partir de mai 1942. Il constitue alors, pour les nazis, un précieux auxiliaire dans leur politique de répression.

Fondée sur l'exclusion, la politique de Vichy ne vise pas à l'extermination, mais le contexte de collaboration dans lequel elle s'intègre y conduit. Les Allemands ont besoin du soutien de la police française ; Vichy accepte de fournir cette aide pour trois raisons :

- Laval, revenu au pouvoir à partir d'avril 1942, veut prouver sa loyauté envers l'occupant ;
- il faut sauvegarder la souveraineté vichyssoise ;
- cela sert le nationalisme fermé de Vichy en concourant à l'exclusion des étrangers.

Pratiquée par les nazis sur le front Est dès l'été 41, systématisée en janvier 1942 lors de la conférence de Wannsee, la «solution finale de la question juive» se traduit, en France, par l'intensification des arrestations, lors de

rafles comme celle du « Vel d'Hiv », les 16 et 17 juillet 1942. Ces rafles, qui ont fait l'objet de négociations entre les nazis et Vichy, sont finalement acceptées, puis ordonnées par le gouvernement français. Elles sont, pour la plupart, effectuées par la police française. Les Juifs sont livrés aux Allemands. Ils sont alors déportés, y compris les enfants.

L'État français a donc été complice de l'extermination : 80 000 victimes, dont 24 500 Juifs de nationalité française. Parmi eux, plus de 4 000 personnes mourront en France, exécutées sommairement ou, pour 3 000 d'entre elles, au cours de leur détention dans les camps d'internement. Seuls, 2 569 sur les 75 721 Juifs déportés reviennent de déportation (statistiques établies par Serge Klarsfeld).

Problématiques possibles

- Vichy, un régime antisémite ?
- Vichy et la solution finale.

Indications bibliographiques

- BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, coll. « L'Univers historique », Seuil, Paris, 1995, 559 p.
- KLARSFELD Serge, *Vichy-Auschwitz, la « Solution finale » de la question juive en France*, Fayard, Paris, 2001, 391 p.
- MARRUS Michaël R., PAXTON Robert O., *Vichy et les Juifs*, coll. « Diaspora », Calmann-Lévy, Paris, 1981, 431 p.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

••• FILM UTILISÉ

3^e partie – Le régime de Vichy (1942-1944)

Film 9. Vichy et la solution finale

1. Que montrent ces documents sur le sort fait aux Juifs en France à partir d'octobre 1940 ?

Loi du 3 octobre 1940 portant sur le statut des Juifs

Art. 2 – L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. chef de l'État, membre du gouvernement, Conseil d'État... inspection générale des finances..., toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection ;

4. membres des corps enseignants.

[...]

5. officiers des armées de terre, de mer et de l'air...

[...]

Art. 5 – Les Juifs ne pourront, sans conditions ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, administrateurs, gérants d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution, la présentation de films cinématographiques ; metteurs en scène... gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion.

[...]

Art. 7 – Les fonctionnaires juifs visés à l'article 2 cesseront d'exercer leurs fonctions dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi.

2. Relevez dans le film les éléments qui montrent l'exclusion et la persécution des Juifs.

3. Relevez, dans les textes suivants, des exemples d'exclusion et de persécution :
« À l'école, j'avais un petit copain prénommé Gilbert, qui était Juif alsacien. Sa mère avait très peur des arrestations. Nous étions convenus que, quand il y avait du danger, il pouvait venir dormir à la maison, mais à l'école, nous devions, lui comme moi, faire mine de ne pas nous connaître plus que les autres. »

« En octobre 1940, mes parents ont été informés qu'ils devaient se déclarer comme Juifs au commissariat de police. Ils y sont allés comme un seul homme. Ils faisaient ce qu'on leur demandait. Quelques semaines après, nous avons nos étoiles, nous ne pouvions plus aller au cinéma, au café... Puis les premières rafles ont eu lieu. À partir de ce moment-là, mes parents ont décidé que nous ne porterions plus notre étoile. Mon père

avait un ami bijoutier... [qui] connaissait un policier. Il pouvait ainsi prévenir mon père des rafles et nous avons plusieurs fois quitté la maison pour éviter de nous faire prendre».

« En 1942, M. Sartre, le directeur de l'école, a fait appeler ma mère. Il lui a dit qu'il avait reçu des instructions et qu'il devait établir une liste de ses petits élèves juifs. Il ne voulait pas obtempérer mais il a demandé à maman de ne plus nous envoyer à l'école, afin que nous ne soyons pas inquiétés. »
Maria CARRIER, « Maréchal, nous voilà 1940-1944 », *Autrement*, 2004, p. 154, 232, 242.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Le but de cet exercice est de faire prendre conscience de l'exclusion et de la persécution subies, en France, par les Juifs. Les trois questions mêlent plusieurs approches : les textes juridiques (question 1), les images d'archives (question 2), les témoignages (question 3).

1. Que montrent ces documents sur le sort fait aux Juifs en France à partir d'octobre 1940 ?

Les Juifs sont exclus de la communauté nationale. La loi leur interdit de nombreux postes, ce qui pose inévitablement le problème de leur survie matérielle dans un premier temps. Ils subissent des persécutions et peuvent être internés dans des camps. Ils sont ainsi exclus de la communauté nationale que Vichy prétend reconstruire.

2. Relevez, dans le film, les éléments qui montrent l'exclusion et la persécution des Juifs :

La constitution d'un fichier juif, le tampon avec la carte d'identité, l'aryanisation – c'est-à-dire la confiscation – des biens des Juifs, l'interdiction de détenir une radio, le signalement des commerces juifs, une amende d'un milliard pour la communauté juive, la création d'un Institut d'étude des questions juives, l'exposition contre les Juifs, les affiches contre les Juifs, les rafles dès 1941, l'étoile jaune en mai 1942, des exclusions de lieux tels piscines, stades, l'internement dans des camps, des attentats contre des synagogues, le camp de Drancy, la déportation.

3. Relevez des exemples d'exclusion et de persécution dans les textes suivants :
Port de l'étoile jaune, exclusion des lieux publics : « En octobre 1940, mes parents ont été informés qu'ils devaient se déclarer comme Juifs au commissariat de police. Ils y sont allés comme un seul homme. Ils faisaient ce qu'on leur demandait. Quelques semaines après, nous avons nos étoiles, nous ne pouvions plus aller au cinéma, au café... Puis les premières rafles ont eu lieu. »

Recensement des Juifs en vue de les persécuter : « En 1942, M. Sartre, le directeur de l'école, a fait appeler ma mère. Il lui a dit qu'il avait reçu des instructions et qu'il devait établir une liste de ses petits élèves juifs. »

Autres documents à fournir aux élèves pour la question 3

« Les autorités allemandes ont décidé de transférer, dans les territoires de l'Est, les Juifs résidant dans la région parisienne et appartenant aux catégories suivantes : apatrides, Allemands... Elles ont invité les autorités françaises à effectuer le rassemblement des Juifs appartenant à ces catégories dans des camps de la zone occupée, d'où elles procéderont à leur transfert. »

Instructions de René BOUSQUET, le 15 juillet 1942, à la veille de « la rafle du Vel d'Hiv ».

« Tout le monde s'est rassemblé au milieu du camp. Les enfants s'accrochaient aux mères, les tiraient par leurs robes. À coups de matraque, on a voulu nous séparer. C'était une bousculade sauvage, des cris, des pleurs, des hurlements de douleur. Les gendarmes arrachaient les vêtements des femmes, cherchant encore des bijoux ou de l'argent... Michel et moi, nous tenant par la main sans bouger, des larmes séchant sur nos visages, nous regardions maman, immobile au premier rang du groupe qui nous fait face. De loin, je vois son sourire, son regard tendre. Sa main ébaucha un salut. On emmena le groupe et nous sommes restés seuls. »

Annette MÜLLER, *La petite fille du Vel d'Hiv*, Denoël, Paris, 1991.

D'autres pistes pour le lycée

Durant les TPE.

Remarque : la liste des thèmes évoquée est valable pour 2004-2005 en terminale et jusqu'en 2006 pour les premières.

En 1^{re} L, la situation des Juifs en France pendant l'Occupation peut être abordée dans le thème « mémoire/mémoires ». Comme la Seconde Guerre mondiale est traitée en fin de programme et que les TPE de 1^{re} se situent au second semestre, on profitera des recherches effectuées par les élèves concernés par ce thème.

Ce TPE pourra être aussi utilisé pour alimenter le cours des terminales ES et L « Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale ».

En terminale ES apparaît la question de « l'exclusion/intégration » : ce thème peut être, lui aussi, abordé à partir de la situation des Juifs en France pendant l'Occupation.

Consulter les documents de la base de données documentaires (DVD-Rom) : 12, 13, 33, 147, 159, 756, 763, 997 et, plus généralement, les documents correspondant aux thèmes *Déportation* et *Exclusion-répression*.

FICHE N° 5 - L'UNIFICATION DES RÉSISTANCES

Niveaux concernés

3^e, 1^{re} générale, terminale STT, 4^e préparatoire, 2nde professionnelle.

••• FILMS UTILISÉS

4^e partie – La Résistance (1940-1944)

Film 13. L'union des Résistances

Voir aussi dans la 4^e partie

Film 11. De Gaulle et la France libre et film 12. La Résistance intérieure

Niveau choisi

1^{re} générale toutes séries.

Programme : B0 HS n° 7 du 3 octobre 2002.

Thème III : guerres, démocratie et totalitarisme (1914-1945).

Partie 4 : la Seconde Guerre mondiale. La France dans la Seconde Guerre mondiale. L'étude de la France de l'armistice à sa libération permet d'analyser les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France Libre.

Notions prérequis : régime de Vichy, collaboration, Résistance.

Notions à acquérir : Résistance intérieure, France Libre, unification de la Résistance.

Les enjeux de la question

Qu'est-ce que résister ?

Résister, c'est réagir. La résistance est un acte. Si elle n'a qu'un but, celui de libérer le pays, elle est, en revanche, diverse quant à ses actions, son organisation, ses motivations.

Il y a d'abord la distinction entre la France libre – France combattante à partir de juillet 1942 – qui se bat depuis l'extérieur, puis depuis l'empire, et la Résistance intérieure.

La résistance, c'est aussi une « résistance civile », c'est-à-dire, selon Jacques Semelin, sans armes, et une « résistance armée », celle de l'affrontement « armes à la main ».

Pour François Marcot, la Résistance, en tant que mouvement social, peut se décomposer en deux cercles concentriques, la « résistance-organisation » (minorité agissante) et la « résistance-mouvement », phénomène social plus vaste qui englobe tous ceux dont les actes et la solidarité ont été essentiels à la « résistance-organisation ».

S'unir et se structurer

Très tôt est apparu le besoin d'une unification de la Résistance pour en accroître l'efficacité. Le Conseil national de la Résistance a été créé en mai 1943, sous la responsabilité de Jean Moulin, à la demande du général de

Gaule pour servir d'«embryon de la représentation nationale»; il tire son autorité de sa représentativité : le paysage politique républicain, la diversité des mouvements de résistance et les nuances syndicales y sont représentés.

Le CNR et la Délégation générale (représentant de de Gaulle en France) constituent alors le co-gouvernement de la Résistance intérieure visant à préparer la libération.

Bien que le CFLN, puis le GPRF aient ensuite pris le pas politiquement sur le CNR, ce dernier conserve un rôle symbolique décisif pour l'après-guerre. Par son programme d'action, le CNR a exprimé l'esprit de la Résistance unifiée. Il a construit une identité politique résistante et revendiqué une démocratie, indissolublement liée à une nation souveraine.

Problématiques possibles

- Unité et diversité de la Résistance française.
- Le rôle de la Résistance dans la Libération.

Indications bibliographiques

- DOUZOU Laurent, FRANK Robert, PESCHANSKI Denis, VEILLON Dominique, *La Résistance et les Français, villes, centres et logiques de décision*, Actes du colloque international de Cachan, 16-18 novembre 1995, IHTP, Paris, 1995, 547 p.
- MARCOT François, *La Résistance et les Français, lutte armée et maquis*, Actes du colloque international de Besançon, 15-17 juin 1995, Les Belles Lettres, Paris, 1996, 549 p., Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Série « historiques ».
- PROST Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, coll. « Mouvement social », Éditions de l'Atelier-Éditions Ouvrières, Paris, 1997, 250 p.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

••• FILMS UTILISÉS

4^e partie – La Résistance (1940-1944)

Film 12. La Résistance intérieure et film 13. L'union des Résistances

1. À quel moment et comment s'engage-t-on dans la Résistance ?
2. Que sont les réseaux ? Quelle forme d'action y est privilégiée ?
3. Que sont les mouvements ? Quelle forme d'action y est privilégiée ?
4. Quelle est la situation fin 1941 ?
5. Quel est le rôle de Jean Moulin ?
6. Comment se manifeste l'unification progressive de la Résistance ?
7. Quel organe politique est mis en place par de Gaulle ?
8. Quel est le bilan de l'unification de la Résistance ?

Synthèse 1 : qu'est-ce que résister ?

Synthèse 2 : expliquez, en vous aidant surtout des réponses aux questions 4 à 8, comment le général de Gaulle parvient à unifier la Résistance.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

1. *À quel moment et comment s'engage-t-on dans la Résistance ?*

L'engagement dans la Résistance dépend des individus, de leurs valeurs ou, parfois, d'un fait qui les pousse à s'engager.

2. *Que sont les réseaux ? Quelle forme d'action y est privilégiée ?*

Les réseaux sont de petites structures, regroupant peu d'hommes et spécialisées dans une action bien précise : sabotages, filières d'évasions et surtout renseignement. Ils sont liés à la France libre ou aux Alliés.

3. *Que sont les mouvements ? Quelle forme d'action y est privilégiée ?*

Les mouvements, nés en France, sont d'abord politiques et civils. Ils se lancent ensuite dans la lutte armée. Ils veulent faire participer les Français à leur propre libération.

4. Quelle est la situation fin 1941 ?

Fin 1941, il y a deux Résistances en France, l'une intérieure et l'autre extérieure.

Elles doivent s'unir pour gagner en efficacité.

5. Quel est le rôle de Jean Moulin ?

Jean Moulin est chargé par de Gaulle d'unifier les deux Résistances. En effet, la Résistance intérieure a besoin d'argent et la Résistance extérieure, de relais sur le territoire français.

6. Comment se manifeste l'unification progressive de la Résistance ?

En janvier 1943 sont créés les MUR (Mouvements unis de la Résistance) puis, en mai 1943, le CNR (Conseil national de la Résistance).

7. Quel organe politique est mis en place par de Gaulle ?

Le CFLN (Comité français de libération nationale), qui est à la base du GPRF (Gouvernement provisoire de la République française).

8. Quel est le bilan de l'unification de la Résistance ?

L'unification des Résistances les renforce. Elle permet de profiter pleinement des activités de renseignement et d'information de la Résistance intérieure, et des capacités financières et militaires de la Résistance extérieure.

Synthèse 1 : qu'est-ce que résister ?

On pourra aussi visionner le film 1 pour cette question. Il s'agit de montrer comment la Résistance prend des formes diverses, allant de l'inscription de la lettre V dans le métro à l'action armée, en passant par la participation à la confection et à la diffusion d'un journal clandestin.

Synthèse 2 : expliquez, en vous aidant surtout des réponses aux questions 4 à 8, comment le général de Gaulle parvient à unifier la Résistance.

Le général de Gaulle a été le premier à appeler à la résistance en 1940, ce qui lui donne une réelle légitimité pour en fédérer les différents courants. Il utilise un intermédiaire, Jean Moulin, qui, par son refus initial de la collaboration, est également un interlocuteur reconnu. La Résistance intérieure a besoin d'infrastructures, d'argent. La Résistance extérieure a besoin de relais et de renseignements de première main sur le terrain des combats. De Gaulle souhaite associer le plus de monde possible par l'intermédiaire du CNR. On y trouve, en effet, des représentants des mouvements de zone nord, de zone sud, des partis politiques et des syndicats. De Gaulle crée ainsi, dans la France occupée, un embryon de

représentation nationale, dont la première fonction est de reconnaître sa légitimité. En mars 1944, le CNR publie le programme de la Résistance, qui pose les bases d'une nouvelle société lorsque la France sera libérée.

Prolongements

1. On peut demander aux élèves d'effectuer des recherches documentaires, d'une part sur les journaux de la Résistance et, d'autre part, sur des résistants.
2. En classe de première générale ou technologique, la Résistance peut être vue à travers les œuvres d'Aragon, Éluard ou Desnos. Des témoignages plus directs peuvent être également utilisés, comme ceux de Primo Levi, Jorge Semprun, lors de séquences portant sur « l'autobiographie ».

Consulter les documents de la base de données documentaires (DVD-Rom) : 122, 280, 364, 392, 419, 516, 590 et, plus généralement, les documents correspondant au thème *Résistance*.

FICHE N° 6 - LA VIE QUOTIDIENNE SOUS L'OCCUPATION

Niveaux concernés

3^e, 1^{re} générale, 2^{nde} professionnelle.

••• FILMS UTILISÉS

5^e partie – La vie des Français sous l'Occupation (1940-1944)

Film 14. Les Français sous l'Occupation

et *film 15. Quarante millions de pétainistes ?*

Niveau choisi

3^e.

Programme : *B0* n° 5 du 30 janvier 1997.

Partie I : guerres, démocratie, totalitarisme.

Partie 4 : la Seconde Guerre mondiale. L'étude de l'Europe sous la domination nazie conduit à décrire les formes de l'occupation. Une place particulière est faite à l'histoire de la France : analyse du régime de Vichy.

Notions prérequis : occupation, régime de Vichy, Révolution nationale, collaboration, Résistance.

Notions à acquérir : guerre totale, économie de guerre, rationnement, réquisitions.

Les enjeux de la question

Dans un article du journal clandestin *Défense de la France* (numéro 43 daté du 15 janvier 1944), Philippe Viannay dénonce l'attitude de la majorité des Français, « masse amorphe [qui] attend tranquillement que l'orage se passe ». Il faut relativiser cette apparente résignation car la guerre et l'occupation pèsent lourd sur le quotidien : difficultés de ravitaillement, liens familiaux et sociaux disloqués par la captivité, la déportation ou le décès du mari et du père, sentiment d'impuissance, peur face aux menaces quotidiennes des représailles, imposition du Service du travail obligatoire à partir de 1943, puis, s'accroissant au fil du conflit, bombardements alliés aux conséquences parfois terribles pour les populations civiles. Le souci du quotidien le dispute alors à l'engagement. Il faut trouver de quoi se nourrir et supporter les pesanteurs de la guerre, liées à la présence allemande, la propagande et la répression. Pourtant, la vie continue, comme le montrent la reprise de la natalité, le regain de certains loisirs tels que la lecture et surtout le sport. Il faut « oublier » la guerre. C'est le temps du système D, des ersatz, des visites aux cousins de la campagne, mais aussi du marché noir sous toutes ses formes. Pour de nombreux Français, il a fallu s'accommoder avec l'occupant, soit par compromis pour faciliter le quotidien, soit par opportunisme. Cette dernière attitude amène certains à profiter des pénuries pour s'enrichir, sans s'embarrasser de préoccupations idéologiques.

Pourtant, l'attitude des Français évolue car, à l'exception des plus favorables aux thèses nazies, la population n'accepte pas la présence allemande, qui concerne tout le territoire à partir de novembre 1942. Progressivement, l'opinion publique se détourne du maréchal Pétain. Cette attitude de rejet s'amplifie avec les rafles menées par la police française, l'instauration du STO et le durcissement du régime sous l'influence des collaborationnistes. Les Français attendent la libération et, de plus en plus nombreux sont ceux qui choisissent d'entrer en résistance.

Problématiques possibles

- Les Français entre résistance et collaboration.
- Survivre sous l'Occupation.

Indications bibliographiques

- LABORIE Pierre, *L'Opinion française sous Vichy*, Seuil, Paris, 1990, 410 p.
- LABORIE Pierre, *Les Français sous Vichy et l'Occupation*, coll. «Les essentiels», Milan, Toulouse, 2003, 63 p.
- VEILLON Dominique, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, coll. « Histoire », Payot & Rivages, Paris, 1995, 371 p.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

•••FILM UTILISÉ

5^e partie – La vie des Français sous l'Occupation (1940-1944)

Film 14. Les Français sous l'Occupation

1. De quelles façons les nazis marquent-ils leur présence en France ?
2. En vous aidant du film, rédigez un texte qui explique les difficultés de la vie quotidienne sous l'Occupation.
3. Pour quelles raisons tous les Français ne vivent-ils pas l'occupation de la même façon ?

Documents annexes

« Un de mes oncles [...] avait bricolé un pressoir et nous fabriquions notre huile de noix, après que ma mère avait fait griller les cerneaux dans une grande poêle. On faisait comme on pouvait. Mon père avait eu une opportunité pour aller à vélo avec des copains chercher un cochon à la campagne. Ils se sont fait arrêter par les flics qui leur ont confisqué le cochon et leur ont "collé" une amende. » [...]

« Nous vivions à la campagne et nous étions avantagés, d'autant que nous avons un petit potager. Mais je me souviens quand même du pain à la farine de maïs. C'est à cause de ce pain que j'ai attrapé la gale. Le médecin a recommandé à ma mère de me tremper dans une grande lessiveuse pleine d'eau soufrée. » [...]

« Enfin, même si je n'ai pas manqué de grand chose, je ne gaspille pas : je veux dire que je ne coupe pas plus de pain que je peux en manger. » [...]

« Ce qui est particulier pour les enfants qui vivent de telles périodes, c'est que le drame et la joie de vivre se côtoient en permanence. J'avais conscience du danger, mais les enfants ne pensent pas qu'ils peuvent être atteints par quoi que ce soit. »

María CARRIER, « Maréchal, nous voilà, 1940-1944 », *Autrement*, Paris, 2004, p. 86, 140, 156, 208.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

1. De quelles façons les nazis marquent-ils leur présence en France ?

Le territoire français est marqué par la présence nazie de multiples façons :

- l'occupant découpe tout d'abord la France en plusieurs zones ;
- les panneaux indicateurs sont écrits en allemand, des drapeaux nazis sont visibles devant les bâtiments officiels ;

- des cinémas et des restaurants sont réservés aux soldats allemands ;
- une propagande en langue française est diffusée ;
- une *Kommandantur* et une garnison s'installent dans les grandes villes.

2. En vous aidant du film, rédigez un texte qui explique les difficultés de la vie quotidienne sous l'Occupation.

Les difficultés de la vie quotidienne sous l'Occupation sont très nombreuses. Se nourrir est un problème et l'on voit se développer des produits de substitution, des cartes de ravitaillement, des queues interminables devant les magasins, mais également le marché noir. On cherche à économiser ou à récupérer tout ce qui est possible. Le chauffage constitue, lui aussi, un problème. Se déplacer est très difficile, notamment à cause de la nécessité d'avoir un laissez-passer, et du manque d'essence. Enfin, les bombardements ont tué 60 000 Français pendant la guerre.

Pour aider les élèves, on peut fournir quelques pistes sous forme d'expressions à commenter : se nourrir, s'habiller, se déplacer... sous l'Occupation.

3. Pour quelles raisons tous les Français ne vivent-ils pas l'Occupation de la même façon ?

Plusieurs variables peuvent expliquer la perception variable que les Français ont de l'Occupation. Une différence majeure existe entre la ville et la campagne : l'approvisionnement, plus aisé dans le second cas. Les diversités dans l'espace, les « malgré-nous » des territoires annexés, ou dans le temps, la rupture de novembre 1942 pour la zone sud, doivent être prises en compte. Le niveau de richesse crée une distorsion entre ceux qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas avoir accès au marché noir.

Le comportement du patronat est très variable : certains limitent le plus possible leur contribution à l'économie de guerre allemande, alors que d'autres profitent pleinement de la situation.

Prolongement

Chaque question peut faire l'objet d'un paragraphe argumenté. On peut aussi rassembler les trois questions pour préparer les élèves à la composition, chaque réponse constituant alors une partie du développement.

Le sujet peut s'intituler : *la vie quotidienne sous l'Occupation. Vous montrerez d'abord comment l'Allemagne marque de son empreinte le territoire français; vous expliquerez ensuite quelles sont les difficultés de la vie quotidienne sous l'Occupation; vous montrerez enfin que celles-ci ne sont pas ressenties de manière identique par tous les Français.*

On peut diviser la classe en trois groupes, chacun ayant en charge une question, ce qui permet aux élèves d'apprendre à sélectionner l'information.

Une mise en commun des réponses, avant la rédaction, évitera les redites. On peut fournir aux élèves un certain nombre de documents du DVD pour enrichir leur texte.

Consulter les documents de la base de données documentaires (DVD-Rom) : 37, 58, 186, 319, 374, 596, 602, 702, 802, et, plus généralement, les thèmes correspondant aux thèmes *Occupation* et *Vie quotidienne*.

LES DVD-VIDÉO 1 ET 2

LES RESSOURCES

En plus des 17 films, les DVD-vidéo contiennent un nombre important de ressources. Il s'agit de documents d'époque bruts, c'est-à-dire non retouchés :

- des discours et messages
- des actualités d'époque
- des documentaires d'époque
- des témoignages de résistants
- des témoignages de déportés
- des archives américaines

Toutes ces ressources sont réparties sur les deux DVD-vidéo en fonction des contenus de chacun. Les ressources relatives au régime de Vichy ou à la « solution finale » se trouvent sur le DVD-vidéo 1 ; celles relatives à la Résistance, l'Occupation ou la Libération se trouvent logiquement sur le DVD-vidéo 2.

La liste complète de ces ressources et leur emplacement (DVD-vidéo 1 ou DVD-vidéo 2) sont présentés ci-dessous.

Ressources sonores : discours et messages

Sur le DVD-vidéo 1

1. Appel du maréchal Pétain aux Français - 17 juin 1940 : « Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur ».

Cet appel est prononcé au lendemain de l'arrivée de Pétain à la tête du gouvernement. Convaincu depuis longtemps que la défaite est inéluctable, il appelle à cesser le combat et annonce qu'il est entré en pourparlers avec le vainqueur.

Durée : 30 secondes.

2. Appel du général de Gaulle aux Français - 22 juin 1940 : « J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre ».

L'appel du 18 juin n'ayant pas été enregistré, c'est celui du 22 juin qui est proposé ici. Son texte en est proche. De Gaulle, qui a quitté la France le 17 juin pour poursuivre la lutte depuis la Grande-Bretagne et l'empire, refuse l'armistice et appelle tous les Français qui veulent rester libres à l'écouter et à le suivre.

Durée : 5 minutes 45 secondes.

3. Appel du maréchal Pétain aux Français - 25 juin 1940 : « Un ordre nouveau commence... ».

Discours prononcé trois jours après la signature de l'armistice avec l'Allemagne à Rethondes. Pétain en informe les Français et estime avoir sauvé l'essentiel : « L'honneur est sauf. La France ne sera administrée que par des Français ». Déjà il évoque la Révolution nationale : « Un ordre nouveau commence ».

Durée : 1 minute.

4. Message du maréchal Pétain aux Français - 30 octobre 1940 : « J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration ».

Discours prononcé six jours après son entrevue avec Hitler à Montoire, le 24 octobre 1940, et dans lequel il justifie son choix de s'engager dans une collaboration d'État avec l'Allemagne.

Durée : 3 minutes 45 secondes.

Sur le DVD-vidéo 2

1. Appel du général de Gaulle aux Français - 22 juin 1940 : « J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre ».

L'appel du 18 juin n'ayant pas été enregistré, c'est celui du 22 juin qui est proposé ici. Son texte en est proche. De Gaulle, qui a quitté la France le 17 juin pour poursuivre la lutte depuis la Grande-Bretagne et l'empire, refuse l'armistice et appelle tous les Français qui veulent rester libres à l'écouter et à le suivre.

Durée : 5 minutes 45 secondes.

2. Discours du général de Gaulle prononcé à la radio de Londres, le 13 Juillet 1940 : « J'ai ramassé le tronçon du glaive ».

Alors qu'en France le régime de Vichy s'organise (Pétain vient de nommer Laval vice-président du Conseil), de Gaulle dénonce les choix de Pétain en affirmant que « prétendre que la France puisse rester la France sous la botte de Hitler et le sabot de Mussolini, c'est de la sénilité ou bien de la trahison ». Il réaffirme, par la même occasion et avec force, que la poursuite de la lutte est le seul choix possible.

Durée : 4 minutes 35 secondes.

3. Discours du général de Gaulle prononcé à la radio de Londres, le 11 juin 1942 : « La nation a tressailli de fierté en apprenant ce qu'ont fait ses soldats à Bir Hakeim ».

À partir de la fin mai 1942, le général allemand Rommel lance une vaste offensive contre l'Égypte. La 1^{re} Division française libre, commandée par le général Koenig et retranchée à Bir Hakeim, parvient à repousser les assauts allemands jusqu'au 10 juin 1942, offrant ainsi un temps précieux aux

troupes britanniques. Au soir du 11 juin, le général de Gaulle salue ce fait d'armes et rend hommage à tous les combattants de la Résistance. Il annonce également que l'heure du châtimeant se rapproche pour les traîtres.
Durée : 3 minutes.

4. Discours du général de Gaulle prononcé à l'Albert Hall à Londres, le 11 novembre 1942 : « C'est dans la France combattante que toute la France doit se rassembler ».

Les Américains ont débarqué en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942 et s'installent en Algérie et au Maroc. Ils commencent cependant à discuter avec l'amiral Darlan, alors sur place, qui se réclame toujours de Pétain. Pour de Gaulle, c'est inacceptable. Il réaffirme, dans un long discours, que la France combattante n'acceptera jamais un accord avec les hommes de Vichy : « C'est dans la France combattante que toute la France doit se rassembler ».

Durée : 5 minutes.

5. Allocution du général de Gaulle, prononcée à l'occasion de l'ouverture de la conférence de Brazzaville, le 30 janvier 1944 : « L'enjeu de cette guerre est en réalité la condition de l'homme ».

Le 30 janvier 1944, de Gaulle est de retour à Brazzaville, première grande capitale de l'empire français à s'être ralliée à la France libre, dès août 1940. Ce jour-là, les représentants de tous les territoires français d'Afrique ont été réunis autour de René Pleven, commissaire aux Colonies. Après le séisme de cette Seconde Guerre mondiale et la participation des colonies à l'effort de guerre, il apparaît clairement que le simple rétablissement de l'ordre colonial, tel qu'il était encore avant la guerre, n'est plus possible. Le général de Gaulle en est conscient. Il prononce ici un discours dans lequel il affirme la nécessité pour la France de faire évoluer son empire, sans toutefois y renoncer.

Durée : 3 minutes.

Actualités filmées

Présentation générale

Dès l'été 1940, le contrôle des images d'actualités diffusées en France devient un enjeu majeur et un terrain de rivalités entre les Allemands et le régime de Vichy. En zone nord, l'occupant place immédiatement la production et la diffusion des actualités sous son contrôle direct. Les Allemands assurent la diffusion d'une version française de la *Deutsche Wochenschau* : les « Actualités mondiales ». Le plus souvent, ces actualités allemandes sont montées à Berlin, mais elles comportent régulièrement des sujets français.

De son côté, l'État français souhaiterait parvenir à maintenir, et si possible même étendre, son contrôle sur les actualités diffusées en France, afin de propager les valeurs de la Révolution nationale. Vichy met donc en place, à partir d'octobre 1940, son propre journal d'actualités, monté à Marseille et diffusé en zone sud, sous le nom de « Journal France Actualités Pathé », associant les deux journaux principaux qui existaient avant guerre : France-Actualités et Pathé-Journal. À Vichy, le secrétaire d'État adjoint à l'Information, responsable du cinéma et de la radio, est alors (et jusqu'à fin janvier 1941) Jean-Louis Tixier-Vignancourt.

Mais l'occupant ne l'entend pas ainsi et la pression allemande est constante pour parvenir à diffuser ses propres images en zone sud. Comme à son habitude, Vichy négocie avec l'occupant, afin de préserver un peu de son influence, quitte à faire de larges concessions. En juin 1942, de telles négociations aboutissent à la création d'une nouvelle société, « France Actualités ». Détenu à 60 % par des capitaux français et à 40 % par des capitaux allemands, « France Actualités » possède alors le monopole de la diffusion des actualités en France et assurera la diffusion d'un unique journal d'actualités. L'influence allemande y est très forte, d'autant que Henri Clerc, choisi par Vichy pour en être le président, est un partisan avéré de la collaboration et d'un rapprochement avec l'Allemagne. L'arrivée au secrétariat d'État à l'Information en janvier 1944 du milicien Philippe Henriot accentue encore cette tendance. « France Actualités » est alors totalement inféodé à l'occupant et assure sans rechigner la diffusion de la propagande allemande.

Ces actualités sont diffusées dans les salles de cinéma, avant la projection des films. Le plus souvent, le public voyait dans une même séance un documentaire, des actualités et enfin un long métrage.

Ces images d'actualités sont celles que les Français ont vues de 1940 à 1944. Ce sont des extraits des « Actualités mondiales » et de « France Actualités » qui sont présentés ici.

Sur le DVD-vidéo 1

1. Message aux Français du maréchal Pétain, 17 juin 1941

Ce message du maréchal Pétain aux Français est prononcé le 17 juin 1941, soit exactement un an après son discours appelant à cesser les combats. Pétain justifie ici à nouveau ses choix. Pour lui, le choix de l'armistice était le bon et la situation s'est améliorée en une année. Il réaffirme son anticommunisme, continue à culpabiliser les Français – « Français, vous avez la mémoire courte » – et leur demande une obéissance sans faille.

Origine : Actualités mondiales du 27 juin 1941.

Durée : 3 minutes 10 secondes.

2. Création de la Légion des Volontaires Français

La Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme (LVF) est officiellement créée le 5 août 1941 en zone occupée par les principaux responsables des mouvements collaborationnistes parisiens, partisans d'une alliance militaire avec l'Allemagne contre l'URSS. La LVF n'est donc pas une émanation directe du régime de Vichy, même si Pétain l'encourage officiellement. Ces actualités montrent un reportage filmé le 18 juillet 1941 au Vélodrome d'hiver à Paris, lors du lancement de la LVF. Se succèdent à la tribune plusieurs chefs des partis collaborationnistes français : Eugène Deloncle, un des fondateurs de la Cagoule dans les années 1930, fondateur du Mouvement social révolutionnaire et co-fondateur avec Marcel Déat du Rassemblement national populaire (RNP), Marcel Déat, chef du RNP, Jacques Doriot, chef du Parti populaire français (PPF) et Clémenti, Pierre François de son vrai nom, fondateur en 1934 du parti français national-communiste. Les Allemands ne s'opposent pas à la création de la LVF mais sont peu enthousiastes. Le haut-commandement allemand surtout y est franchement hostile et fait éliminer par ses médecins, lors des visites médicales, la moitié des candidats. Les légionnaires de la LVF sont incorporés dans la *Wehrmacht* et combattent donc sous l'uniforme allemand (un petit écusson tricolore sur le bras permet de les distinguer). Malgré les battages de la propagande, la LVF ne regroupera jamais plus de 6500 hommes.

Origine : Actualités mondiales du 25 juillet 1941.

Durée : 2 minutes 36 secondes.

3. Exposition *Le Juif et la France*

Le 5 septembre 1941 s'ouvre au Palais Berlitz à Paris une grande exposition intitulée «Le Juif et la France». Une intense publicité est déployée en zone nord pour inciter les Français à s'y rendre nombreux. Officiellement, c'est l'Institut d'études des questions juives qui organise l'exposition. En réalité, il s'agit d'une demande allemande. L'exposition a pour objectif de dénoncer encore et toujours un supposé complot juif. Les Juifs auraient pris en mains tous les rouages du pays et seraient à l'origine d'une décadence de la France et de la défaite de juin 1940. Les commanditaires espèrent, par là, attiser l'antisémitisme des Parisiens. En fait, la grande majorité de la population française n'adhère pas à ce type de propagande antisémite. Le régime de Vichy lui-même ne soutient pas l'exposition. Aucun de ses ministres ne s'y rend et Jérôme Carcopino, alors ministre de l'Éducation, refuse d'encourager les enseignants à emmener leurs élèves la visiter.

Ce reportage est réalisé à l'occasion de l'ouverture de l'exposition et présenté aux actualités du 12 septembre 1941.

Origine : Actualités mondiales du 12 septembre 1941.

Durée : 50 secondes.

4. Arrivée du général SS Heydrich à Paris, mai 1942

Le général SS Heydrich, chef de l'Office central de sécurité du *Reich* (le RSHA), vient installer le général SS Oberg dans ses fonctions à Paris. Oberg prend alors la tête de toutes les unités des SS et de la police allemande dans la France occupée (illustrant la montée en puissance des SS au sein du *Reich*). Heydrich passe en revue les troupes puis reçoit René Bousquet, secrétaire général à la Police, Georges Hilaire, secrétaire général pour l'Administration, Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux Questions juives et Fernand de Brinon, délégué général du Gouvernement dans les territoires occupés.

Origine : Actualités mondiales du 5 mai 1942.

Durée : 1 minute.

5. Discours de Pierre Laval, mars 1943

Discours de Pierre Laval, prononcé à l'occasion de l'assouplissement de la ligne de démarcation décidé par les Allemands en mars 1943. Il essaie ici, une nouvelle fois, de justifier sa politique de collaboration avec l'Allemagne, en présentant cet assouplissement comme un résultat de cette politique.

Origine : France Actualités du 5 mars 1943.

Durée : 1 minute 46 secondes.

6. Discours de Philippe Henriot (extraits)

Le ministre de l'Information (et milicien) Philippe Henriot prononce ici un discours dans lequel il se livre à une violente critique de la Résistance et justifie l'action du régime de Vichy.

Origine : France Actualités du 4 février 1944

Durée : 2 minutes.

7. Découverte du charnier de la Roche-sur-Foron

Les GMR (Groupes mobiles de réserve) du régime de Vichy combattent la Résistance sans relâche. Début 1944, ils quadrillent la Haute-Savoie. Ces actualités leur rendent hommage et présentent la Résistance comme étant le fait d'« agents étrangers » se livrant au « banditisme » et au « terrorisme ». À aucun moment, on ne parle des exactions commises par les forces de l'ordre.

Origine : France Actualités du 17 mars 1944

Durée : 1 minute 32 secondes.

8. Les Francs-gardes de la Milice à l'honneur

Les Francs-gardes sont reçus à Vichy et défilent devant Francis Bout de l'An, un des principaux responsables de la Milice après Darnand, à la suite du « nettoyage » du maquis des Glières (Haute-Savoie), mené conjointement avec les troupes allemandes, à la fin du mois de mars 1944. Ces hommes constituent les troupes de choc de la Milice. Ils sont

présentés ici comme des soldats de l'ordre combattant le « crime » et le « banditisme ».

Origine : France Actualités du 14 avril 1944.

Durée : 30 secondes.

Sur le DVD-vidéo 2

1. Les jardins du Maréchal

Pour faire face aux difficultés de l'époque et améliorer l'ordinaire, les Parisiens sont encouragés à cultiver un jardin potager. Le ton général, assez léger, détonne avec la réalité beaucoup plus dure de cette période.

Origine : Actualités mondiales du 3 avril 1942

Durée : 50 secondes.

2. La Bretagne bombardée

Cérémonie religieuse en hommage aux victimes des bombardements menés par l'aviation alliée sur Rennes, Lorient et Rouen. Ici, les « monstres qui sèment la ruine et la mort » sont les Alliés et non l'occupant. Pierre Cathala, un proche de Pierre Laval, alors ministre des finances de Vichy, prononce un discours dans lequel il dénonce les « machines volantes meurtrières ». L'ampleur des dégâts y est longuement détaillée.

Origine : France actualités du 19 mars 1943.

Durée : 3 minutes.

3. Le maréchal Pétain à Paris

Dans la nuit du 20 au 21 avril 1944, Paris a subi un des bombardements les plus durs. La France vit alors dans l'attente d'un débarquement des troupes alliées et d'une reprise de la guerre sur son sol. Le 26 avril 1944, Pétain se rend à Paris pour manifester son soutien à la population. C'est la première fois depuis 1940 que le Maréchal retourne dans la capitale. Il assiste à une messe à Notre-Dame en mémoire des victimes. La foule est importante, les Parisiens sont venus assez nombreux. Il ne faut pas s'arrêter aux seules images de propagande voulant montrer une foule acquise au Maréchal, mais prendre aussi en compte bien des scènes montrant une foule muette, des hommes soulevant leur chapeau en signe de respect et des femmes en larmes. Comme d'habitude, les images ne sont pas aisées à interpréter ! Certes, ce n'est plus l'adhésion des premiers jours, les Français ne suivent plus le régime depuis longtemps déjà, mais la personne du maréchal Pétain conserve un réel capital de sympathie. Pétain déclare souhaiter rentrer enfin à Paris afin de s'y installer. Il réaffirme encore la nécessité pour les Français de ne pas prendre part à cette guerre et continue donc à condamner la Résistance.

Deux jours plus tard, un discours de Pétain, enregistré sous la pression des Allemands, devait pourtant ruiner une partie de cette popularité. Il y affirmait en effet : « Cette prétendue libération est le plus trompeur des mirages auxquels vous pourriez être tentés de céder. [...] Français, quiconque parmi vous participe aux groupes de résistance compromet l'avenir du pays. Il est dans votre intérêt de conserver une attitude correcte et loyale envers les troupes d'occupation. [...] Quand la tragédie actuelle aura pris fin et que, grâce à la défense du continent par l'Allemagne et aux efforts de l'Europe, notre civilisation sera définitivement à l'abri du danger que fait peser sur elle le bolchevisme, l'heure viendra où la France retrouvera et affirmera sa place ». Jusqu'au bout, le Maréchal refusa donc d'aider les Alliés et la Résistance.

Origine : France actualités du 28 avril 1944

Durée : 1 minute 30 secondes.

4. Réunion publique du Conseil National de la Résistance (CNR)

Le 20 octobre 1944, le Conseil National de la Résistance tient un grand meeting public à Paris. Dans cet extrait, se succèdent à la tribune Louis Saillant, président du CNR et secrétaire général de la CGT, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, fondateur du mouvement Libération-sud, Gaston Tessier, porte-parole de la CFTC et Auguste Gillot, membre du PCF et président de la commission d'épuration de l'Assemblée. Ils donnent un aperçu des préoccupations et de la diversité des forces composant la Résistance à la Libération.

Origine : France Libre actualités.

Durée : 1 min 25 secondes.

Documentaires de propagande

Présentation générale

Dans sa volonté de diffuser son idéologie, l'occupant n'en reste pas au contrôle des actualités. La propagande allemande (la *Propaganda Abteilung* de Goebbels surtout) facilite – et, souvent même, initie et finance – le tournage de documentaires commandés à des Français prêts à collaborer sans réserves avec l'occupant.

L'État français commande, lui aussi, un certain nombre de documentaires qui sont diffusés en salles. Les préoccupations n'y sont pas les mêmes. Pétainisme, culte du chef, valeurs passéistes et réactionnaires : au cœur des documentaires commandés par Vichy, ce sont d'abord les idéaux de la Révolution nationale que le pouvoir cherche à promouvoir.

Sur le DVD-vidéo 1

1. *Images et paroles du maréchal Pétain (1940)*

Durant près de 18 minutes, ce documentaire se livre à une glorification de l'œuvre et de la personne du maréchal Pétain. C'est une commande du secrétariat général à l'Information de l'État français, produite dans le cadre de la série *La France en marche*, un programme de courts métrages bimensuels de propagande, centrés sur la Révolution nationale et le culte du maréchal.

Origine : Archives françaises du film, CNC.

Durée : 17 minutes 47 secondes.

2. *Le Jardin sans fleurs (1942)*

Il s'agit d'une œuvre de fiction commandée par le commissariat général à la Famille de l'État français. Il veut sensibiliser les Français à la crise de la natalité qui a frappé la France durant l'entre-deux-guerres. C'est l'occasion pour le régime de Vichy de dresser le portrait de la femme idéale, cantonnée dans son rôle de femme au foyer et de mère de famille (nombreuse, de préférence), et de diffuser les valeurs de la Révolution nationale, exaltant les vertus d'une France traditionnelle. *Le Jardin sans fleurs* est assez représentatif de la propagande filmée du régime de Vichy, majoritairement centrée sur les valeurs de la Révolution nationale : travail, famille, patrie.

Origine : Archives françaises du film, CNC.

Durée : 8 minutes 5 secondes.

Sur le DVD-vidéo 2

1. *Français, souvenez-vous (1944)*

Cette fiction est une commande de l'occupant (de la *Propaganda Abteilung*) qui essaie de convaincre la population des bienfaits de la présence allemande en France, notamment en matière économique. Ce serait, en effet, grâce aux commandes allemandes que le chômage aurait baissé en France. Selon ce film, les Français devraient donc avoir de la gratitude envers les Allemands... Naturellement, à aucun moment ne sont évoqués les rafles, les pillages, les prisonniers de guerre, le STO, la déportation ou les camps.

Diffusion dans les salles en juin 1944.

Origine : Archives françaises du film, CNC.

Durée : 2 minutes 28 secondes.

Sur le DVD-vidéo 2

1. Libération du camp de concentration de Buchenwald

Le camp de concentration de Buchenwald (*Konzentrationslager Buchenwald*) se situe à proximité de la ville de Weimar. Il a été créé au début de l'année 1937. Il est libéré par les troupes américaines le 13 avril 1945. Le camp compte alors encore environ 80 000 prisonniers, dont plusieurs milliers de Français. Le but poursuivi à Buchenwald était la destruction de vies humaines par le travail. Ce camp fut le théâtre d'atrocités sadiques. Des milliers de prisonniers furent ainsi assassinés à l'infirmerie du camp au moyen d'injections de poison, tandis que d'autres furent les victimes d'expériences « médicales », notamment après avoir été contaminés par des bacilles de typhus. Les moyens d'extermination par le travail étaient nombreux, notamment la construction de la route menant du pied de la colline de l'Ettersberg à l'entrée du camp. Des milliers de personnes moururent d'épuisement sur ce chantier.

Lorsque les troupes américaines délivrent le camp, les prisonniers sont dans un état de délabrement extrême. Les images et le commentaire présentent le camp et les survivants en avril 1945 (prisonniers affaiblis, monceaux de cadavres, découverte des fours crématoires). Les troupes américaines vont obliger les habitants de la petite commune de Weimar, située à proximité du camp, à effectuer une visite du camp. Certaines images sont extrêmement pénibles : elles illustrent un des aspects de la barbarie nazie.

Origine : Archives américaines.

Durée : 6 minutes.

2. Libération du camp de concentration de Dachau

Le camp de concentration de Dachau (*Konzentrationslager Dachau*) se situe en Bavière, à 15 km de Munich. C'est le premier grand camp de concentration créé officiellement dans l'Allemagne nazie, en mars 1933. Il va donc servir de modèle pour tous les autres camps. Dachau est d'abord le lieu d'internement des opposants politiques, mais bientôt des détenus de plus en plus variés vont s'y côtoyer : « asociaux », prisonniers de droit commun, Tziganes, homosexuels, témoins de Jéhovah, Juifs de Bavière à partir de 1938, puis des prisonniers de guerre soviétiques, des Polonais, des Français...

Une scène pose problème et peut entraîner des confusions : le film montre en détail une chambre à gaz, maquillée en salle de douches. Cette chambre à gaz a été construite en juillet 1942 mais n'a très certainement jamais été utilisée à Dachau. Dans leur immense majorité, les chambres à gaz ont été utilisées dans les camps d'extermination, où 3 millions de Juifs ont été mis à mort (sur 5,1 millions de victimes de la solution finale).

Mais le procédé a été aussi utilisé dans quelques camps de concentration comme Mauthausen, Sachsenhausen, Ravensbrück, Neuengamme ou le Struthof. Les victimes, quelques milliers, sont principalement des prisonniers de guerre soviétiques, des détenus voués à des expériences médicales, des détenus malades ou épuisés.

Comme à Buchenwald, de nombreuses expériences « médicales » ont été conduites à Dachau. À la libération du camp par les troupes américaines, le 29 avril 1945, il y avait encore plus de 30000 prisonniers dans le camp principal, et plus de 30000 autres dispersés dans les *Kommandos* annexes. Là aussi, beaucoup d'images sont extrêmement difficiles à regarder.

Origine : Archives américaines.

Durée : 6 minutes.

Témoignages de résistants

Sur le DVD-vidéo 2

1. Anciens résistants FTP-MOI

La Main d'œuvre immigrée (MOI) est une organisation qui a été créée en 1923 par le parti communiste, afin d'encadrer les travailleurs étrangers se trouvant sur le sol français. La MOI recrute parmi toutes les nationalités : on y trouve notamment des immigrés d'Europe de l'Est, des Allemands antinazis, des Italiens antifascistes et de nombreux républicains espagnols. Parmi eux, la présence des Juifs est importante.

À l'automne 1941, le parti communiste organise une résistance armée sous la direction de Charles Tillon. Cette force prend le nom de FTP en mars 1942 (les Francs-tireurs et partisans) et s'unit à la MOI, d'où l'appellation « FTP-MOI » donnée à cette branche de la Résistance.

Les FTP-MOI jouent, dans la lutte armée contre l'occupant, un rôle de premier plan en multipliant les attentats contre les troupes allemandes ou le sabotage d'installations vitales pour l'occupant. Organisée en petits groupes, la Résistance FTP-MOI est très active dans de nombreuses villes, notamment à Paris (le groupe de Missak Manouchian), à Toulouse (avec la 35^e brigade de Marcel Langer), à Lyon (la brigade « Carmagnole ») ou encore à Grenoble (avec le groupe « Liberté »).

Les FTP-MOI sont sans conteste une des forces les plus actives de la Résistance française. Elle le paiera cher : pourchassés sans relâche par la police de Vichy et l'occupant, ses membres sont nombreux à avoir été arrêtés et exécutés.

Cinq anciens résistants de la FTP-MOI de Grenoble témoignent ici. Dans le premier film (*L'engagement*), ils présentent la MOI et expliquent les motivations qui les ont poussés à entrer dans la Résistance. Dans la deuxième partie (*Lutte armée et vie clandestine*), ils reviennent très

concrètement sur leur vie de résistants à Grenoble, sous l'Occupation, et expliquent en détail comment s'organisaient leurs actions.

- L'engagement

Durée : 6 minutes 50 secondes.

- Lutte armée et vie clandestine

Durée : 11 minutes 50 secondes.

Témoignages de déportés

Sur le DVD-vidéo 1

1. Ida Grinspan, déportée à Auschwitz-Birkenau

Ida Grinspan a été arrêtée le 31 janvier 1944 par la gendarmerie française. Elle est conduite à Niort, puis internée au camp de Drancy en banlieue parisienne. Elle a alors 14 ans. Elle est déportée à Auschwitz-Birkenau, le 10 février 1944 par le convoi n° 68. En raison de l'avancée des troupes soviétiques, elle est évacuée le 18 janvier 1945. Elle est libérée le 2 mai 1945. Ce témoignage permet de compléter le film du DVD 2 intitulé « Vichy et la solution finale » (film 9, 3^e partie).

Durée totale : 29 minutes 40 secondes

Le témoignage d'Ida Grinspan est découpé en plusieurs chapitres directement accessibles au moyen de la touche « suivant » de votre télécommande, afin de vous permettre, si vous le désirez, de n'en visionner qu'une partie :

1. Avant l'arrestation (3 minutes 16 secondes).
2. L'arrestation (6 minutes).
3. La déportation (4 minutes).
4. L'arrivée du convoi et la sélection (5 minutes 15 secondes).
5. Entrée dans le camp d'Auschwitz-Birkenau (8 minutes 33 secondes).
6. Découverte des chambres à gaz (2 minutes 30 secondes).

2. Adolphe Fuchs, déporté à Auschwitz-Birkenau

Adolphe Fuchs est arrêté à Paris en 1942. Il a alors 16 ans. Interné à la prison d'Orléans, au camp de Drancy, puis à Pithiviers, il est déporté le 20 septembre 1942 à destination d'Auschwitz par le convoi n° 35. À son arrivée à Auschwitz, il est sélectionné pour le travail et affecté à Blechhammer jusqu'en janvier 1945. Il est libéré en avril 1945 par les troupes américaines. Ce témoignage permet de compléter le film du DVD 2 intitulé « Vichy et la solution finale » (film 9, 3^e partie).

Durée totale : 9 minutes 50 secondes.

Sur le DVD-vidéo 2

1. Robert Chanut, déporté à Mauthausen

Né en 1924, Robert Chanut est arrêté lors d'une rafle à Cluny le 14 février 1944. Interrogé à la *Kommandantur* de Cluny, puis au siège de la Gestapo de Lyon, il est interné au Fort de Montluc une dizaine de jours. Il est ensuite transféré au camp de Compiègne, où il reste une quarantaine de jours. Le 6 avril 1944, il est déporté en Allemagne dans des wagons à bestiaux. Il arrive au camp de concentration de Mauthausen, où il est immatriculé sous le numéro 62 122. Il est ensuite transféré au camp de Gusen, où il travaille dans une usine d'armement. De retour à Mauthausen le 28 avril 1945, il est libéré par les Américains le 8 mai. Il rentre à Paris par avion le 19 mai 1945. Ce témoignage permet de compléter les films du DVD 2 consacrés à la Résistance (4^e partie) ou à l'Occupation (5^e partie).

Durée totale : 42 minutes.

Le témoignage de Robert Chanut étant relativement long, il a été découpé en plusieurs chapitres directement accessibles au moyen de la touche « suivant » de votre télécommande, afin de vous permettre, si vous le désirez, de n'en visionner qu'une partie :

1. L'arrestation (3 minutes 35 secondes).
2. Le départ en Allemagne (4 minutes 52 secondes).
3. Arrivée à Mauthausen (8 minutes 30 secondes).
4. Arrivée à Gusen (17 minutes 10 secondes).
5. La libération (8 minutes 7 secondes).

LE DVD-ROM – LA BASE DE DONNÉES DOCUMENTAIRES

PRÉSENTATION ET UTILISATION

Présentation

Contrairement aux deux premiers DVD, le troisième DVD, intitulé «Base de données documentaires», n'est pas un DVD-vidéo mais un DVD-Rom, uniquement utilisable sur un ordinateur PC (voir les configurations minimales recommandées ci-dessous). Il contient une base de données documentaires renfermant un nombre important de documents et complète donc les DVD-vidéo.

Cette base de données met à disposition une sélection de mille documents tirés du fonds d'archives du musée de la résistance et de la déportation de Besançon.

Ils sont d'une grande variété : articles de presse, photographies, affiches, brochures, dessins de presse...

Cette base de données a été pensée pour permettre de trouver avec facilité et rapidité les documents nécessaires à tous types de travaux avec les élèves (devoirs, exposés, TPE, IDD...).

Elle permet de rechercher des documents selon différents critères, de les enregistrer sur le disque dur d'un ordinateur, de les copier pour les coller dans un autre logiciel (un traitement de texte par exemple) ou de les imprimer directement.

Utilisation

Pour démarrer la base de données, insérer le DVD-Rom et attendre quelques instants : la base se lancera automatiquement. Sinon, double-cliquer sur l'icône du DVD, puis double-cliquer sur «Base.exe».

L'utilisation de cette base de données ne nécessite aucune installation. Les principes de recherches sont intuitifs. Si, toutefois, vous désirez en savoir plus sur son fonctionnement et son utilisation, reportez-vous au mode d'emploi contenu sur le DVD. Pour cela, ouvrez le DVD, recherchez le dossier «Aide», puis double-cliquez sur «Aide.htm».

Configuration minimale recommandée

PC	128 Mo de Ram
Windows 98 ou supérieur	Lecteur DVD 6x
Pentium II à 500 Mhz (ou compatible)	Résolution 800 x 600 minimum

Assistance technique

En cas de problèmes de fonctionnement ou d'utilisation du DVD-Rom, vous pouvez bénéficier d'une assistance technique en vous rendant sur le site : <http://crdp.ac-besancon.fr/france-en-guerre>

Enseignants, rendez-vous sur le site web dédié à ce coffret (<http://crdp.ac-besancon.fr/france-en-guerre>) afin de télécharger des compléments en ligne et de nouvelles propositions d'exploitation pédagogique des documents.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Dans les exercices proposés ci-dessous, les documents extraits de la base de données documentaires du DVD-Rom sont repérés par un numéro. Celui-ci, unique pour chacun, vous permet de le retrouver immédiatement.

Étude d'un ensemble documentaire : pourquoi peut-on parler de la Résistance comme d'un phénomène multiforme ?

Document 1 : rapport de Jean Moulin sur la Résistance intérieure

« J'ai eu en premier lieu à vaincre l'hostilité profonde de certains mouvements de la zone nord qui répugnaient à une collaboration quelconque avec les anciens partis. Les mouvements en général, tant en zone sud qu'en zone nord, se sont montrés réfractaires depuis le début à des contacts de ce genre [...] En ce qui concerne les syndicalistes, j'ai eu à aplanir un différend assez sérieux. La CGT demandait, en effet, deux sièges au Conseil pour que, arguaient ses représentants, les ouvriers et les employés puissent faire entendre leurs voix. Du côté des anciennes formations politiques, j'ai eu, au début, des difficultés avec le parti communiste au sujet de l'acceptation du gouvernement provisoire [...] que comportait l'adhésion au Comité. Je dois dire que ces difficultés ont rapidement été aplanies et que le Comité central communiste a souscrit à tous les points du programme qui lui ont été soumis. »

Rapport du 4 juin 1943, envoyé au CFLN.

Document 2 : le Conseil national de la résistance

« Le Conseil national de la Résistance réuni quelque part en France, le 27 mai, constate avec une immense joie la libération totale de l'Afrique du Nord par la victoire des armées alliées, anglaises, américaines et françaises [...]. La France déjà présente sur tous les fronts aspire à rentrer plus intensément encore dans la guerre libératrice et à y jeter toutes les ressources de son empire [...]. Pour atteindre pleinement son but, il faut qu'elle ait au plus tôt un gouvernement unique et fort [...]. La France ne peut concevoir que la création d'un véritable gouvernement, provisoire certes, mais en ayant toutes les formes et toute l'autorité, répudiant officiellement et dans les faits, la dictature de Vichy [...]. Elle entend que ce gouvernement [...] soit confié au général de Gaulle [...]. »

Motion votée à l'unanimité par le CNR, le 27 mai 1943.

Document 3 : le poids de la Résistance

Énergiquement combattue, la Résistance représentait-elle pour autant un danger? Jusqu'en 1943, en effet le *Reich* se sent peu menacé par les actions que mènent les forces clandestines. Certes, il lutte contre une

presse rebelle qui, sans représenter un réel péril, « crée une atmosphère de disponibilité pour la lutte contre l'Allemagne » [...] Il redoute les réseaux qui, en transmettant des informations militaires à l'ennemi, nuisent à l'effort de guerre nazi. [...] À partir de 1943 [...], l'imminence du débarquement allié transforme la donne [...]. Le développement des maquis et l'intensification des sabotages [...] inquiètent par ailleurs les généraux. [...] L'État français privilégie des approches différentes [...], il lutte énergiquement contre l'ennemi communiste. Obsédé par sa survie, il traque les gaullistes qui menacent sa légitimité. [...] Polices française et allemande collaborent donc étroitement pour traquer les rebelles.

AZÉMA Jean-Pierre, WIEVIORKA Olivier, *Vichy 1940-1944*, Perrin, Paris, 2000, 374 p.

Document 4 : tract du parti communiste, 1941

Document n° 280 dans la base de données documentaires (DVD-Rom).

Document 5 : affiche de l'appel du général de Gaulle

Document n° 919 dans la base de données documentaires (DVD-Rom).

1. Documents 1-3-4-5 : quelles différences de nature existe-t-il entre ces documents ?
2. Documents 1-4-5 : que nous apprennent ces documents sur les composantes de la Résistance ?
3. Document 1 : quelle a été l'action de Jean Moulin ? Comment s'est-elle concrétisée ?
4. Documents 1-2-3-4-5 : quelles sont les formes d'actions de la Résistance ?

Consigne : pourquoi peut-on parler de la Résistance comme d'un phénomène multiforme ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Méthodologie (Rappel)

« Le candidat est invité à analyser, y compris de manière critique, l'ensemble documentaire en répondant à des questions, cinq au maximum. Elles pourront porter sur la recherche, la mise en relation et la contextualisation d'informations, sur l'identification de notions majeures ou de thèmes essentiels, et sur l'intérêt et les limites de l'ensemble documentaire par rapport au sujet.

En se fondant sur ce travail préparatoire, sur les informations extraites des documents et sur ses connaissances personnelles, le candidat rédige une réponse organisée au sujet. »

BO n° 7, 12 février 2004.

Pourquoi peut-on parler de la Résistance comme d'un phénomène multiforme ?

1. *Documents 1-3-4-5 : quelles différences de nature existe-t-il entre ces documents ?*

Le document 1 est un témoignage de Jean Moulin sur son action. Le document 3 est un texte d'historien écrit avec du recul et après des recherches. Il vise, comme l'indique son titre, à faire la synthèse du gouvernement de Vichy. Le document 4 est un tract affiché par le parti communiste pour informer la population de l'exécution de deux de ses membres. Il vise donc à essayer de mobiliser la population. On peut le rapprocher, dans l'esprit, du document 5 qui appelle les Français à résister.

2. *Documents 2-4-5 : que nous apprennent ces documents sur les composantes de la Résistance ?*

La Résistance est un phénomène multiforme qui rassemble des partisans du général de Gaulle, des communistes, des anciens membres de certains partis, des syndicalistes notamment.

3. *Document 1 : quelle a été l'action de Jean Moulin ? Comment s'est-elle concrétisée ?*

Jean Moulin devait rassembler les mouvements de Résistance intérieure et extérieure derrière le général de Gaulle. La création du Conseil national de la Résistance (CNR) est la manifestation concrète de sa réussite.

4. *Documents 1-2-3-4-5 : quelles sont les formes d'actions de la Résistance ?*

La Résistance est un phénomène très varié, qui peut se traduire par un départ pour Londres, afin de rejoindre le général de Gaulle ou par un engagement dans des « mouvements » – plutôt destinés à informer la population en éditant par exemple des journaux – ou dans des « réseaux », plutôt dédiés, quant à eux, à la réalisation des sabotages. On peut évoquer également le rôle des maquis.

Synthèse

Trois thèmes peuvent être dégagés pour répondre à la problématique.

On peut, dans une première partie, parler de la Résistance comme d'un phénomène multiforme en raison de ses composantes. On évoquera ensuite le fait qu'elle fut intérieure et extérieure. Enfin, on analysera la variété de ses actions.

On pourra valoriser les approches critiques de cet ensemble documentaire, par exemple, lorsqu'un élève précisera que la Résistance fut pendant très longtemps le fait d'une minorité.

De la même façon, le document 2 invite à montrer que la Résistance s'est unie pour former un embryon de gouvernement.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Explication d'un document d'histoire

Affiche de Vichy datée du 25 mars 1944

« ILS ONT CONSTRUIT TA PATRIE »

Numéro 283 dans la base de données

1. Présentez le document.
2. Quelle est l'attitude du jeune garçon ? Que représente-t-il ? Justifiez votre réponse.
3. Pourquoi les propagandistes de Vichy font-ils référence exclusivement à l'Ancien Régime ?
4. Quel est le but de la Révolution nationale ? Quelle place la jeunesse y a-t-elle ?

Explication d'un document d'histoire - Rappel des Instructions officielles

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Le thème abordé est d'ampleur suffisante. Le sujet porte sur un ou plusieurs thèmes ou ensembles géographiques définis par le programme. Il est constitué d'un document (texte, carte, image, statistiques) clairement identifié, pourvu d'un titre et accompagné d'un nombre restreint de questions. Des notes explicatives éclairent éventuellement le candidat.

Les questions invitent à des réponses concises. Elles portent sur l'identification, la contextualisation, l'intérêt ou la portée du document ainsi que sur le repérage et l'explication de faits ou d'idées qu'il évoque.

BO n° 7 du 12 février 2004

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

1. Présentez le document

C'est une affiche de propagande réalisée pour le gouvernement de Vichy. En mars 1944, l'autorité de Pétain est de plus en plus contestée mais Vichy cherche toujours à mobiliser la jeunesse au nom de la patrie. Depuis les années trente, la jeunesse est en effet un enjeu de la vie politique, particulièrement dans les États totalitaires où elle fait l'objet d'un embrigadement rigoureux.

2. *Quelle est l'attitude du jeune garçon ? Que représente-t-il ? Justifiez votre réponse.*
Le jeune garçon porte les trois couleurs. Il semble prêt, par son attitude, à assumer l'héritage prestigieux que lui ont laissé les quatre personnages de l'histoire de France (Richelieu, Saint Louis, Sully et Colbert) représentés en arrière-plan. La composition le place au premier plan. Les regards des autres personnages semblent se porter sur lui, exprimant ainsi leur espoir de le voir perpétuer la grandeur de la patrie.
3. *Pourquoi les propagandistes de Vichy font-ils référence exclusivement à l'Ancien Régime ?*
Vichy est passéiste comme les régimes fasciste et nazi. L'idéologie vichyssoise est contre-révolutionnaire car elle exècre la République, fille de la Révolution et responsable, d'après ses partisans, de la défaite de 1940.
4. *Quel est le but de la Révolution nationale ? Quelle place la jeunesse y a-t-elle ?*
La Révolution nationale veut bâtir une nouvelle France sur des valeurs opposées aux conceptions républicaines. Elle est fondée sur l'ordre, le refus du principe égalitaire, un nationalisme fermé et la pratique du corporatisme. La jeunesse est une cible privilégiée de la propagande, qui voit en elle le moyen d'ancrer profondément ces nouvelles valeurs dans la population.

LES TITRES DE LA COLLECTION DU SCÉRÉN

« HISTOIRE EN MÉMOIRE 1939-1945 »

Les titres de la collection produits par le Scérén

- Gilles ALFERA, Didier DELATTRE, Daniel MARTIN, Jean-Luc MILLET, Elisabeth OZENNE, *Passeurs de mémoire – Des résistants et déportés rencontrent des élèves*, DVD, 6 films, un port-folio, un livret pédagogique d'accompagnement, « Histoire en mémoire 1939-1945 », Scérén-CRDP de l'académie de Créteil, 2004.
- Jean-Pierre HUSSON et Pierre PINON, *Reims-Berlin, la victoire alliée en Europe*, vidéocassette, 12 minutes, livret pédagogique, « Histoire en mémoire 1939-1945 », Scérén-CRDP de Champagne-Ardenne, 2003. http://crdp.acreims.fr/memoire/enseigner/supports_documentaires/reims_berlin.html
- Fabrice MILLOT, Sophie ROBIC et Maryvonne VÉNARD, *Mémo-Art, théâtre et mémoire du génocide*, vidéocassette, 13 minutes, livret pédagogique, « Histoire en mémoire 1939-1945 », Scérén-CRDP de Champagne-Ardenne, 2003. http://www.crdp.ac-creteil.fr/cddp77/audiovisuel/passeurs/passeurs_1.html
- Roger BOULANGER, *La Déportation racontée à des jeunes. Parole et témoignage d'un ancien déporté*, ouvrage imprimé, « Histoire en mémoire 1939-1945 » Scérén-CRDP de Champagne-Ardenne, 2004.
- Nicolas ARNAUD et Laurent GARBIN, *La France et les Français pendant la Seconde Guerre mondiale*, 2 DVD-vidéo (3 heures de film et 3 heures de ressources audiovisuelles), un DVD-rom (base de données de 1 000 documents), coll. « Histoire en mémoire 1939-1945 », Amis du musée de la résistance et de la déportation de Besançon et Scérén-CRDP de Franche-comté, 2005.
- Bruno BAILLY et Christophe SOARÈS, *Les Marches de la mort*, vidéocassette, 10 minutes, livret pédagogique, coll. « Histoire en mémoire 1939-1945 », Scérén-CRDP de Champagne-Ardenne, 2005.

Les productions réalisées en partenariat avec l'Association pour des études sur la Résistance intérieure (AERI)

- Jean-Pierre BESSE, Jean-Yves BONNARD, Paulette FORMAUX, Jean-Claude MINET et Françoise ROSENZWEIG-LECLÈRE, *La Résistance dans l'Oise*, cédérom, « Histoire en mémoire 1939-1945 », AERI-Résistance 60 et Scérén-CRDP d'Amiens, 2003.
- Hélène CHAUBIN, Sylvain GREGORY et Antoine POLETTI, *La Résistance en Corse*, cédérom, « Histoire en mémoire 1939-1945 », AERI-Le Mémorial

- informatique : la Résistance en Corse et Scérén-CRDP de Corse, 2003.
- Christian BARDIN, Lionel FONTAINE, Geneviève GIRARDOT, André GROSSETTE, Delphine NENRY et Marie-Claude SIMONNET, *La Résistance en Haute-Marne*, cédérom, « Histoire en mémoire 1939-1945 », AERI et Scérén-CDDP de la Haute-Marne-CRDP de Champagne-Ardenne, 2004.
 - Michel BAUDOT, Claude DELASSELE, Joël DROGLAND, Arnaud FOUANON, Frédéric GAND, Jean-Claude PERS, Thierry ROBLIN et Jean ROLLEY, *La Résistance dans l'Yonne*, cédérom, « Histoire en mémoire 1939-1945 », AERI-ARORY et Scérén-CRDP de Bourgogne, 2004.

L'ensemble des ressources produites par le Scérén

Les ressources documentaires du Scérén-CNDP-CRDP-CDDP concernant l'histoire de la Seconde Guerre mondiale sont référencées sur le site « Histoire et mémoire des deux guerres mondiales », à l'adresse suivante : http://crdp.ac-reims.fr/memoire/ressources/memoire2gm_reseau.htm
La totalité des ouvrages, revues, diapositives, vidéocassettes, cédéroms, DVD et dossiers en ligne produits par le réseau y est présentée de manière détaillée.

CRÉDITS

Musique originale

Thierry Davoux

Voix

Thierry Davoux

Yves Bourdais

Cartes et graphismes

Valérie Arnaud

Transcription et traduction anglaise

Martine Béguin

Georges Nivoix

Conception et développement de la base de données

Nicolas Arnaud

Laurent Garbin

Crédits photographiques

Amicale de Mauthausen; Conseil général de Haute-Savoie; Bibliothèque municipale, Besançon; Bibliothèque nationale de France; Musée d'histoire contemporaine, Paris; Centre de documentation juive contemporaine; Institut d'histoire du temps présent (IHTP); Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale; Ministère de la Défense; Documentation Française; Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD); Imperial War Museum; Keystone; Mairie de Saint-Claude; Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin, Paris; Musée d'Auschwitz; Musée de l'histoire vivante de Montreuil; Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon; R. Schall; US Army; C. Zucca; Yad Vashem.

Crédits sonores

BBC

BDIC – Musée d'histoire contemporaine, Paris

Musiques additionnelles

Gérard Verchère pour *Le Chant des partisans*

Musique et Music

Archives filmées

Archives de guerre (National Archives USA)

ECPAD

Gaumont-Pathé

Institut national de l'audiovisuel

L'interview de Maurice Kriegel-Valrimont a été réalisée par Jacques Revon, France 3 Bourgogne-Franche-Comté, juin 2003.

En partenariat avec

Archives françaises du film

Association les Médaillés de la Résistance

BDIC – Musée d'histoire contemporaine

Centre de documentation juive contemporaine – Mémoire juive de Paris

Mémorial Leclerc – Musée Jean Moulin

Pro Doc International

Yad Vashem

TABLE DES MATIÈRES

Préface	3
Présentation et architecture générale du coffret	4
• LES DVD-VIDÉO 1 ET 2	7
LES FILMS	7
PRÉSENTATION ET DÉCOUPAGE DES FILMS	7
1 ^{re} partie La défaite et l'armistice de 1940 : films 1 à 3	7
2 ^e partie Le régime de Vichy (1940-1942) : films 4 à 7	8
3 ^e partie Le régime de Vichy (1942-1944) : films 8 à 10	10
4 ^e partie La Résistance (1940-1944) : films 11 à 13	12
5 ^e partie La vie des Français sous l'Occupation (1940-1944) : films 14 à 15	13
6 ^e partie Libérer et punir : films 16 à 17	15
Épilogue Témoignage de M. Kriegel-Valrimont	16
ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES – PROPOSITIONS À PARTIR DES FILMS	17
Fiche 1 Le régime de Vichy	17
Fiche 2 La Révolution nationale	22
Fiche 3 La collaboration	27
Fiche 4 La politique antisémite de Vichy	33
Fiche 5 L'unification des Résistances	38
Fiche 6 La vie quotidienne sous l'Occupation	43
LES RESSOURCES	49
Ressources sonores : discours et messages	49
Actualités filmées	51
Documentaires de propagande	56
Archives américaines	58
Témoignages de résistants	59
Témoignages de déportés	60
• LE DVD-ROM. LA BASE DE DONNÉES DOCUMENTAIRES	63
PRÉSENTATION ET UTILISATION	63
ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	65
Étude d'un ensemble documentaire	65
Explication d'un document d'histoire	68

